

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2730 - JEUDI 6 OCTOBRE 2016

PAIX ET SÉCURITÉ

Les diplomates informés de la situation dans le Pool



Une vue des diplomates

Le ministre des Affaires étrangères et de la coopération, Jean Claude Gakosso accompagné de ses collègues de la Justice et de l'Intérieur a édifié les diplomates accrédités au Congo sur la situation sécuritaire dans le Pool en proie à des violences des miliciens ninjas.

Rassurant ses hôtes de la détermination du gouvernement à faire respecter le droit humanitaire, le chef de la diplomatie congolaise a promis, grâce aux forces armées congolaises, de tout mettre en œuvre pour garantir la paix publique et la sécurité à l'ensemble des populations du Congo.

Page 3

JUSTICE

Pierre Mabiala fustige le silence des ONG de droits de l'Homme



Lors d'une mise au point au sujet des atrocités commises par les milices ninjas de Frédéric Bintsamou, en violation des droits humains, le ministre de la Justice, Pierre Mabiala a fustigé le silence des ONG de défense des droits

de l'Homme qui, selon lui « observent un calme plat comme si les femmes, les hommes et enfants victimes de ces violences intentionnelles n'ont pas de droits humanitaires à faire valoir ».

Devant les agences des Nations unies, il a par ailleurs réitéré l'ouverture d'une information pénale contre Frédéric Bintsamou et ses miliciens, auteurs des graves atrocités commises dans le Pool.

ÉDITORIAL

Solidarité

Page 2

Page 6

INSÉCURITÉ DANS LE POOL

L'opposition donne son opinion

Au cours d'une conférence de presse conjointe, les plateformes de l'opposition dite radicale (FROCAD-IDC) ainsi que la composante « J3M » du général Jean Marie Michel Mokoko ont refusé de cautionner l'insécurité dans le Pool imputée aux ex-miliciens Ninjas proches du pasteur Ntoui. Pour ces trois composantes, la situation du Pool n'est que l'arbre qui cache la forêt. Elles la considèrent comme l'expression d'une crise politique nationale qui plonge ses racines dans « l'absence d'un dialogue politique inclusif capable de libérer notre pays ».

Page 2



Le directoire des deux plateformes lors de la conférence de presse

INTERVIEW

Bruno Jean Richard Itoua : « Le Congo est en train de construire son tissu numérique »

Prélude à l'ouverture, ce jeudi à Brazzaville, de la 3^e édition de l'ITT, Forum dédié à l'économie numérique et à la promotion des TIC comme vecteur de modernisation des entreprises et des administrations, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua s'est prêté aux questions des *Dépêches de Brazzaville*. Dans une interview exclusive, il évoque, en qualité de parrain de l'événement, les atouts et l'intérêt de cette rencontre pour le Congo à l'heure où l'économie numérique constitue un enjeu majeur de développement. Page 6

ÉDITORIAL

Solidarité

Ce que nous rappellent les tristes événements qui endeuillent une nouvelle fois le département du Pool c'est que la solidarité s'impose plus que jamais, chez nous et ailleurs, comme l'un des facteurs essentiels de l'unité nationale. Dès lors, en effet, que certains de nos frères sont victimes du déchainement des forces naturelles ou des dérives de la folie humaine, ils doivent être l'objet de toutes les attentions. Et pas seulement celles de l'Etat, des institutions publiques, des organisations caritatives.

Il est vrai que la société moderne incite les individus, les personnes, à vivre repliés sur eux-mêmes, sur leur famille, sur leur entourage immédiat. Mais il l'est tout autant que ce repli porte en lui les germes d'une rupture sociale dont le pire peut sortir à plus ou moins long terme. Et c'est la raison pour laquelle nous devons tous réfléchir à l'aide qu'il convient d'apporter à ceux de nos frères qui vivent ces moments douloureux.

Souvenons-nous, à ce propos, que si le Congo sut s'extirper seul de l'abîme dans lequel l'avait plongé l'inconscience de quelques-uns à la fin de la dernière décennie du siècle précédent, c'est bien parce que tout a été mis en œuvre, à tous les étages de l'édifice national, pour permettre la réconciliation des frères ennemis, mais aussi pour réparer les dégâts de toute nature provoqués par la violence aveugle des extrémistes. Même si la situation présente est infiniment moins grave et moins préoccupante que celle des années quatre-vingt-dix-sept, quatre-vingt-dix-huit et quatre-vingt-dix-neuf, nous devons tout faire pour que les blessures ainsi rouvertes soient vite, très vite pansées.

Les déchirures qui menacent de plonger dans le chaos nos voisins les plus proches – Gabon, Centrafrique, République démocratique du Congo – sont là pour rappeler à chacun d'entre nous que rien n'est plus fragile dans le monde présent que la paix intérieure d'une nation. Pour nous rappeler également que la qualité première des sociétés humaines est la solidarité puisqu'elle permet de lutter efficacement contre les dérives, de préserver l'unité nationale, de protéger les personnes faibles et démunies, de ramener l'ordre là où il est menacé.

Aidons donc nos frères du Pool à surmonter l'adversité qui les frappe.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉPARTEMENT DU POOL

« L'Œil du peuple » appelle à la restauration sans délai de la paix

La plateforme de la société civile « Œil du peuple », a appelé le 04 octobre à Brazzaville, le chef de l'Etat, le Premier ministre et son gouvernement sans oublier la force publique, les entités politiques et civiles, à ne ménager aucun effort pour la restauration sans délai de la paix dans l'ensemble des localités du département du Pool et permettre ainsi aux populations de vaquer librement à leurs occupations quotidiennes.

Au cours d'une réunion destinée à faire l'évaluation du travail effectué cette année et énoncer les bases du programme de l'année 2017, l'Œil du peuple a condamné les actes de barbarie imposés aux paisibles populations de ce département. « Tous à l'unisson, condamnons les actes de barbarie imposés aux paisibles populations du Pool », a déclaré le président de cette plateforme, EL Hadj Djibril Bopaka. Le président de l'Œil du peuple est en outre revenu sur ce qui a

toujours constitué son cheval de bataille, à savoir la lutte contre les antivaleurs que la plateforme a, depuis, engagé pour un changement de l'ordre ancien au profit d'une nouvelle République, avec de nouvelles mentalités, de nouvelles institutions et de nouveaux mécanismes de gestion rationnelle des ressources humaines et naturelles dont regorge le pays.

« Le bilan que nous dressons en notre qualité d'observateur, loin d'être exhaustif, laisse apparaître des points aussi bien positifs que négatifs. Des points positifs, l'Œil du peuple relève entre autres que des mesures importantes qui vont dans le sens de soulager tant soit peu la pauvreté des citoyens, sont en train d'être prises par les pouvoirs publics », a-t-il ajouté.

Il a cité à titre d'exemples, les sanctions appliquées à certains agents du Trésor public, « ce qui consacre la rupture avec un passé récent où l'impunité était de-

venue la règle dans les administrations publiques. Aussi, l'Œil du peuple, formule-t-il le vœu de voir ces mesures se poursuivre dans toutes les administrations publiques pour éradiquer à jamais les comportements déviants souvent marqués par les détournements des fonds publics, la corruption, la concussion et la fraude, sans oublier l'abus du pouvoir », a-t-il indiqué en substance.

L'imposition de l'IRPP à la quasi-totalité des couches sociales, des biens et immeubles, constitue, a fait savoir l'œil du peuple, une mesure qui contribue efficacement à l'élargissement de l'assiette fiscale, indispensable au financement des projets du gouvernement en faveur du peuple. Enfin, EL Hadj Djibril Bopaka a exhorté l'ensemble des membres de la plateforme à être aux côtés du gouvernement et le soutenir dans toutes ses actions conformément aux aspirations de la structure.

Jean Jacques Koubemba

L'opposition refuse de cautionner la situation du Pool

Au cours d'une conférence de presse animée le 05 Octobre à Brazzaville, les plateformes politiques FROCAD-IDC et composante J3M du général Jean-Marie Michel Mokoko ont dit refuser de cautionner ce qu'elles ont qualifié de « tragédie » qui se jouerait dans le département du Pool.

Pour ces trois composantes de l'opposition, la situation du Pool n'est que l'arbre qui cache la forêt. C'est, d'après elles, l'expression d'une crise politique nationale qui plonge ses racines dans « le coup d'Etat anticonstitutionnel du 25 octobre, conforté par le « Hold-up électoral » consécutif au scrutin présiden-

tiel du 20 mars 2016.

La solution durable à cette « perversion » du jeu démocratique et publique ne peut être que politique, mais pas du tout militaire ou judiciaire. « D'où notre appel persistant au dialogue politique inclusif. Nous ne le redirons jamais assez », a indiqué le porte-parole de ces plateformes, Guy Romain Kinfoussia avant d'ajouter, « Nous exigeons le dialogue politique inclusif, afin de libérer notre pays ».

Pour ces mêmes plateformes, l'unique préalable qui s'impose à chaque partie prenante à un tel dialogue, est la mise en place immédiate, consensuelle, d'un

cadre paritaire préparatoire qui devrait en fixer l'ordre du jour et le mode opératoire.

L'histoire, a indiqué l'opposition, enseigne que les guerres classiques ou non classiques se terminent autour d'une table de négociations. Surtout lorsqu'il s'agit d'une guerre entre les enfants d'un même pays, il n'y a jamais de gagnants, il n'y a que des perdants. Enfin pour la paix dans le Pool et partout au Congo, elles ont également appelé à la libération de tous les prisonniers pour le triomphe de l'Etat de droit, pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique.

J.J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /
Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhbas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZIB..

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIPLOMATIE

Deux nouveaux ambassadeurs en République du Congo

L'Allemand Klaus Peter Schick, et le Japonais Hiroshi Karube ont présenté le 5 octobre, les copies figurées de leurs lettres de créance au ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso.

De par leurs parcours diplomatiques, ces nouveaux ambassadeurs ont chacun une longue expérience. Le nouvel ambassadeur d'Allemagne, par exemple, a exercé plusieurs fonctions aussi bien dans son pays qu'à l'étranger (France, Espagne, Inde, Thaïlande, Haïti, Côte d'Ivoire...).

Né en 1955, Klaus Peter Schick a fait ses études à la Rheinische Friedrich-Wilhelms (Université de Bonn) entre 1975 et 1976. Après avoir interrompu ses études, il rejoint le service d'action extérieur haut de gamme. En 1979, il est utilisé au siège du ministère des Affaires étrangères à Bonn, puis entre 1980 et 1984 au Consulat général à Marseille. Avant d'être nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Allemagne en République du Congo, il a tout d'abord dirigé une unité de recherche au Foreign office dans son pays, puis désigné ambassadeur d'Allemagne en Erythrée et ensuite en Haïti. Les relations diploma-



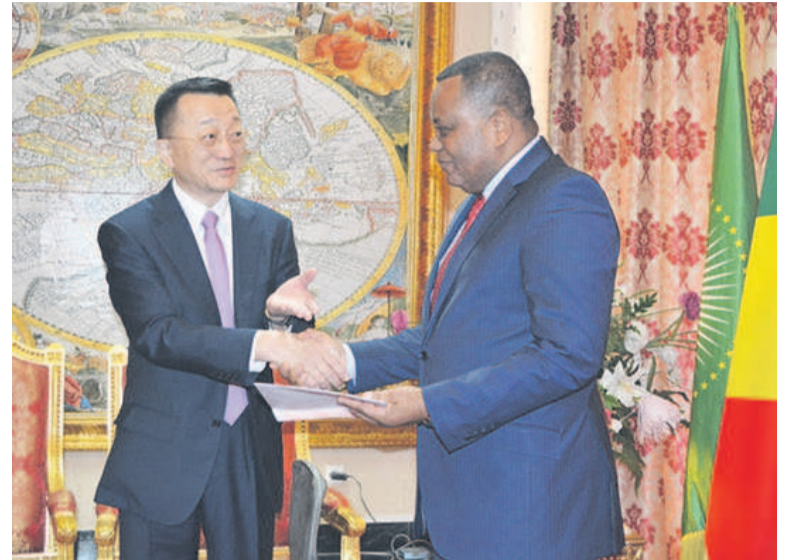
Jean-Claude Gakosso recevant les copies figurées des lettres de créance des mains de Hiroshi Karube...

tiques entre la République du Congo et la République Fédérale d'Allemagne sont vieilles de 55 ans. En dépit de la fermeture de la représentation diplomatique allemande à Brazzaville en 1997, pour des raisons d'ordre budgétaire, les deux pays entretiennent de bonnes relations, comme en témoigne la réouverture à Brazzaville depuis octobre 2012 de l'ambassade d'Allemagne.

S'agissant de la coopération entre l'Allemagne et le Congo, celle-ci a connu un regain de dynamisme sous l'impulsion des autorités gouvernementales des deux pays. Cette relance de l'économie s'est concrétisée dans

plusieurs domaines: économie, santé, transports, Energie, bois. Quant à Hiroshi Karube du Japon, il fit son entrée en diplomatie en 1978. Le nouvel ambassadeur du Japon a exercé plusieurs fonctions. Dans son pays, il a occupé beaucoup de fonctions au bureau «Affaires économiques», au bureau «Politique étrangère» et au département «Affaires culturelles», etc. A l'étranger, il a servi comme ambassadeur du Japon au Pays-Bas, au Sri Lanka, au Canada et en Asie.

La République du Congo et l'Etat du Japon ont établi les relations diplomatiques en août 1968. Leurs relations sont bonnes. Ce-



...Ici s'entretenant avec Klaus Peter Schick (DR)

pendant, la coopération entre les deux pays peine à se développer, et demeure en deçà des attentes. Toutefois, les deux pays entretiennent de très bonnes relations, caractérisées par le soutien réciproque des candidatures au sein des organisations internatio-

nales, ainsi que par l'échange des visites au sommet de l'Etat.

Dans quelques jours, les deux nouveaux ambassadeurs présenteront leurs lettres de créance au président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Yvette Reine Nzaba

DÉPARTEMENT DU POOL

Jean-Claude Gakosso informe le corps diplomatique de la flambée de violences observées

Au cours d'une rencontre organisée le 5 octobre à Brazzaville avec les ambassadeurs accrédités au Congo, le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a fait un bref aperçu de la situation sécuritaire qui prévaut actuellement dans la partie sud du pays.

En présence de ses collègues, Raymond Zéphirin Mboulou et Pierre Mabiala, respectivement ministre de l'Intérieur et de la Justice, le ministre des Affaires étrangères a rappelé les « actes terroristes » perpétrés depuis le mois d'avril dernier par la milice armée du pasteur Ntoumi.

« La nouvelle flambée de violences observées dans le Pool depuis le mois de septembre, avec son lot de victimes au sein des populations civiles et de la force publique, paralyse la circulation sur l'axe Brazzaville-Kinkala. Au bilan: des morts parmi les éléments de la Force publique, des véhicules brûlés, des wagons-citernes de train incendiés et encore ces insoutenables déplacements de populations au moment où les enfants se préparaient à rejoindre les bancs de l'école », a déploré Jean-Claude Gakosso.

« Le comble, c'est que Ntoumi lui-même et ses Ninjas ont apporté la preuve contraire et irréfutable de ce qui se chuchotait dans certains milieux, la preuve qu'ils sont une secte messianique qui cherche à rivaliser avec le tristement célèbre secte de Boko Haram », a-t-il déclaré.

En outre, il a rassuré ses hôtes de la détermination du gouvernement de la République à faire respecter le droit humanitaire, en apportant aide et assistance aux populations vulnérables du Pool. C'est pourquoi, a-t-il dit, les forces armées congolaises, la police et la gendarmerie mettront tout en œuvre pour garantir la paix publique et la sécurité à l'ensemble des populations du pays.

En préliminaire, Jean Claude Gakosso a rappelé la mission qu'avait effectué au Congo le conseil des Droits de l'Homme pour rechercher la clarté sur les attaques de Baongo et Makélékélé, perpétrées par la milice armée du pasteur Ntoumi au mois d'avril dernier. « Cette mission des Nations unies vient de présenter son rapport au Conseil des droits de l'Homme à Genève. Et, la République du Congo a été félicitée, au sein du concert des Nations, pour sa franche collaboration avec les organes des traités et pour son respect pour la liberté de mouvement de ses membres », a précisé Jean-Claude Gakosso.

« Un rapport impartial à tous égards, qui a démontré que les informations alarmantes sur le Congo, les supposés manquements aux droits de l'Homme et les allégations en tous genres n'étaient que des affabulations de la part de ceux qui les colportaient à coup de battage médiatique », a-t-il ajouté.

De son côté, le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, a fait état, chiffres à l'appui, des actes criminels et de violences perpétrés par le pasteur Ntoumi et sa milice à Brazzaville, notamment à Makélékélé, Baongo, Mfilou, ainsi que dans plusieurs circonscriptions du Pool depuis le mois d'avril. « Au regard des récents événements, M. Ntoumi est passé à des actes de banditisme et de criminalité à ceux de terrorisme et d'extrémisme aveugles et violents », a martelé le ministre de l'Intérieur.

Abordant dans le même sens que ses collègues, le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Pierre Mabiala, a également assimilé ces actes « terroristes » à ceux perpétrés par la secte Boko Haram. Pour lui, justice sera faite. Par ailleurs, il s'est indigné du fait que jusqu'à ce jour, aucune ONG ne condamne ces violences. Après avoir apprécié cette initiative du ministère des Affaires étrangères, le corps diplomatique au Congo, par la voix de sa doyenne, Charlotte Fayanga, ambassadeur de la RCA au Congo, a dit prendre acte des informations mises à leur disposition. Informations qu'ils auront la mission de relayer auprès de leurs gouvernements respectifs.

Y.R.Nz.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plus de 300 millions FCFA pour encadrer l'action des populations autochtones

Le Projet forêt et diversification économique (PFDE) a signé le 5 octobre à Brazzaville, avec le Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar), une convention dans laquelle, il s'est engagé à dégager une enveloppe de plus de 300 millions de FCFA pour l'encadrement des Communautés locales et populations autochtones, dans la mise en place des activités génératrices de revenus portant sur des services environnementaux.

Il s'agit, en effet, d'accompagner ces acteurs dans l'implantation des pépinières, la mise en place des plantations dans les zones de savane et les forêts dégradées ; de renforcer leurs capacités dans les techniques de pépinière et planting à travers une formation.

« Le PFDE comporte une composante relative à l'implication des communautés locales et populations autochtones, à la gestion des ressources forestières. C'est donc dans ce cadre, que nous venons de procéder à la signature de cette convention qui vise à mettre à la disposition du Pronar, le financement nécessaire pour accompagner cette population vulnérable, dont les activités contribuent à la déforestation et la dégradation de nos écosystèmes forestiers », a expliqué le coordonnateur du PFDE, Joachim Kondi, avant de signaler que dans les prochains jours, le tour

reviendra au service national de reboisement.

Satisfait de l'aboutissement des discussions engagées il y a un moment avec le PFDE, le coordonnateur du Pronar, Lambert Imbalo, a indiqué que sa coordination nationale s'emploie, face au manque de mécanisme financier adapté aux plantations forestières, à la recherche de partenariat à travers l'élaboration de projets dont le financement par les partenaires extérieurs permettra aux nombreux petits producteurs de réaliser leurs activités.

« Le partenariat Pronar et PFDE entre dans le cadre du renforcement de l'appui que la coordination nationale du Pronar accorde déjà aux petits promoteurs locaux gestionnaires des plantations forestières et agroforestières, des pépinières de production des plants et vise le renforcement des investissements consentis

dans cette composante », a-t-il relevé.

Représentant la ministre de l'Economie forestière, du Développement durable et de l'Environnement, son directeur de cabinet, Pierre, Taty, a indiqué que ces micro-projets prévus dans le cadre du partenariat entre les deux structures permettront de générer des revenus durables aux communautés locales et aux populations autochtones, contribuant ainsi à la promotion de l'économie verte et à la lutte contre la pauvreté à laquelle elles sont confrontées. Rappelons que pour lutter contre la déforestation la République du Congo a adhéré depuis quelques années au processus redd+, avec comme axes stratégiques l'aménagement des concessions forestières, la promotion des techniques d'exploitation à faible impact, le développement des plantations forestières et agroforestières. C'est dans ce cadre que dans l'objectif de lutter contre la pauvreté, le gouvernement avait lancé en 2011, le Pronar, un programme visant la mise en place d'un million d'hectares, sur une période de dix ans.

Lopelle Mboussa Gassia



AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES



Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH)

La République du Congo a reçu de la Banque africaine de développement (BAD) un prêt en vue du financement du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines « PDCRH » en sigle.

L'objectif global de ce projet est de contribuer à la diversification de l'offre de formation professionnelle et à l'amélioration de l'employabilité des jeunes. De manière spécifique, le projet vise : (i) la mise en place de nouvelles formations professionnelles et qualifiantes et (ii) l'amélioration du pilotage de l'Enseignement Technique Professionnel et la Formation Qualifiante pour adapter les formations aux besoins de l'économie de la République du Congo.

Le projet comporte les composantes suivantes :

- Composante 1 : Appui à la diversification de l'offre de formation
 - Construction ou l'agrandissement et l'équipement de trois (03) centres de formation professionnelle et qualifiante dans les métiers du bois et des mines
 - Etablissement de référentiels de métiers-compétences, de formation et de certification ;
 - Formation des formateurs.
- Composante 2 : renforcement de l'adéquation formation-emplois
 - Réalisation d'études et l'élaboration d'une stratégie de l'ETPFQ ;
 - l'expérimentation de nouvelles modalités de gestion des centres de formation professionnelle et qualifiante portant sur l'autonomie des centres de formation, l'implication du secteur privé, le financement basé sur les résultats et le suivi de l'insertion des formés ; et
 - Réalisation d'une évaluation d'impact de ces modalités de gestion sur l'emploi des formés.
- Composante 3 : Gestion du projet
 - Equipe du projet / DGFOE ;
 - Equipements du projet ;
 - Fonctionnement ;
 - Mise en place du système informatisé de comptabilité et de gestion
 - Suivi-évaluation

Les modes d'acquisition des travaux, biens et services de consultants se présentent comme suit :

Travaux de génie civil :

Les acquisitions des travaux de viabilisation et de construction de quatre (4) centres de métier de mines et de bois se feront selon la procédure d'appel d'offres National (AON) à travers plusieurs marchés distincts, localisés sur des sites géographiquement diversifiés.

Biens :

Les acquisitions de biens suivants se feront par appel d'offres international (AOI) : (i) les mobiliers de bureau ainsi que les équipements d'atelier en faveurs des quatre (4) centres.

L'acquisition de matériel informatique et installation réseau ; équipements informatiques et mobiliers de bureau ; les équipements roulants ; ainsi que le logiciel de comptabilité (y compris la formation et le paramétrage) se feront par consultation de fournisseurs.

Services de consultants :

L'acquisition des services de consultants suivants se fera par consultation sur la base de liste restreinte et la méthode de sélection basée sur la qualité et le coût (SBQC): (1) les études et suivi des travaux ; (2) l'élaboration de référentiels (métiers, formation, certification) ; (3) d'autres études ; (4) l'élaboration et mise à jour de la stratégie de l'ETPFQ ; (5) la Campagne de sensibilisation pour la Formation Professionnelle et la formation qualifiante.

Les services de consultants pour l'audit comptable et financier du Projet

seront acquis à travers une liste restreinte et la méthode de sélection au moindre coût (SMC).

En ce qui concerne les services suivants : (1) analyse du sous-secteur de l'ETPFQ (organisation atelier) ; (2) évaluation à mi-parcours ; (3) évaluation finale ; (4) appui aux groupements d'artisans et organisation patronales ; (5) appui au Conseil National de l'ETPFQ ; (6) assistance technique à la CEP du projet par les Experts en Passation des Marchés, en Gestion Financières et en Suivi Evaluation, ainsi que celui en charge de l'élaboration du manuel de Procédures, de révision des outils, la sélection des consultants individuels spécifique à chacun des profils de compétences indiqués ci-dessus reposera sur la procédure de la Banque en matière de sélection de consultants individuels.

Le Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi signera par voie d'entente directe une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec l'Institut National de la Statistique (INS) les activités d'enquêtes au niveau des centres de formation.

Les acquisitions de biens et travaux par Appel d'offres international (AOI) et de services de consultants financées sur les ressources du Fonds se feront conformément aux Règles et Procédures pour l'acquisition de biens et travaux du Fonds, édition de mai 2008 révisée en juillet 2012, sur la base des dossiers-types d'appel d'offres (DTAO) appropriés du Fonds, ou selon les Règles et Procédures d'utilisation des consultants du Fonds, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012. Les acquisitions par Appel d'offres national (AON) ou par consultation de fournisseurs se feront selon les procédures nationales suivant le décret n°2009-156 du 19 mai 2009 portant code des marchés publics, en utilisant les dossiers-types d'appel d'offres nationales (DTAON) de l'Emprunteur, sous réserve de la prise en compte des dispositions stipulées dans les documents du projet (Annexe III, du protocole d'Accord du prêt).

Les premiers dossiers d'acquisitions Termes de Références, Avis à Manifestation d'Intérêt et Demande de Propositions relatifs à la campagne de sensibilisation sur la Formation Professionnelle et la formation qualifiante ; à l'analyse du sous-secteur de l'Enseignement Technique et Formation Professionnelle Qualifiante ; à l'appui à l'organisation du Conseil National de l'Enseignement Technique Professionnelle et Formation Qualifiante de l'Emploi ; à l'assistance technique au projet par les Experts en Passation des Marchés (EPM), en gestion financière (EGF) et suivi-évaluation (ESE) et à l'élaboration du manuel de procédures administratives et financières du projet seront lancés à partir du mois d'octobre 2016 au plus tard. Il en sera de même pour les dossiers de demande de cotation portant sur la fourniture des équipements informatiques, y compris la licence de logiciel de comptabilité et installation du réseau, le mobilier de bureau et le matériel roulant.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi

Unité de Coordination des Projets,

Adresse physique du bureau : sise dans l'enceinte du Lycée Technique Industrielle 1er Mai

Numéro de tél du bureau : 05 556 09 99 / 06 620 34 37

Noms de la coordonnatrice : Mme BIYAMA KIMIA née Rachel Flore MALOUMBY

Numéro de tel : (+242) 06 632 54 06 / 05 521 83 24

Email : ucp@metp-cg.org ; avec copie : pdcrh@metp-cg.org

PROCESSUS REDD+

Des avancées significatives pour le Congo

Le chef de la cellule juridique à la Coordination nationale de la Réduction des émissions liées à la déforestation, la dégradation forestière pour la gestion durable des forêts (Redd+), Arnaud Kiessi Kibinza, a expliqué le 5 octobre l'état d'avancement du dossier préparatoire du Redd du Congo.

Arnaud Kiessi Kibinza l'a fait savoir lors des sessions de restitution du comité des parties des Fonds de partenariat pour le carbone forestier organisé le 26 septembre à Accra au Ghana. La présentation du Congo portait sur les grandes lignes du dossier préparatoire et les conclusions et recommandations prises pour finaliser les documents. L'objectif a été de faire le point du niveau d'avancement sur le processus Redd dans les pays tropicaux.

Arnaud Kiessi Kibinza et Parfait Dihoukamba ont expliqué tour à tour que le dossier préparatoire Redd avance normalement au Congo car il est depuis 2008, dans le processus Redd+. Cette préparation des outils permet au Congo d'être en mesure de vendre le carbone forestier et de valoriser des bénéfices non carbonés dans l'avenir. A cet effet, poursuivent-ils, les experts ont reconnu les avancées du Congo avant d'approuver le dossier.

Des recommandations ont été prises en vue de finaliser le dossier préparatoire Redd. Elles portent sur les organes de gestion, le changement du décret portant sur la déforestation en vue d'une participation de différents secteurs dans le pays. La recommandation sur la gestion demande au comité national Redd d'organiser des sessions, ont-ils rappelé.

Au terme de la restitution de ces sessions, les interrogations ont porté sur les textes juridiques portant sur la loi des peuples autochtones, l'absence du projet Reed au Congo, la relation entre le cadre de concertation des organisations de la société civile et des populations autochtones (Caco-Redd), etc.

Lydie Gisèle Oko

FILIÈRE BOIS

De meilleures conditions de transport du bois du Nord-Congo

Un rapport d'étude supervisé par le ministère de l'Economie forestière opte pour un transit interne, notamment la route Ouesso-Brazzaville-Pointe-Noire et le traditionnel corridor fleuve-rail, afin d'écouler le bois du Nord-Congo.

Un avantage important pour le Congo, a estimé l'économiste Jean Claude Bozongo, car le transit Ouesso-Brazzaville

ciens de l'économie des sociétés exploitantes basées au nord et experts s'est tenue mardi à Brazzaville pour examiner le rapport de l'étude des modalités d'amélioration des conditions de transport, des taxes pour l'Etat et de compétitivité de la filière bois du nord-Congo. « L'objectif de cette étude est de fournir des données socio-économiques com-

logistiques sur cet axe, permettant ainsi une meilleure compétitivité des bois de cette zone », a précisé Pierre Taty, directeur de cabinet de la ministre de l'Economie forestière, du Développement durable et de l'Environnement.

Depuis près de deux décennies, la quasi-totalité du bois et des produits du bois du Nord-Congo transite par le port de Douala (Cameroun) avant d'être écoulés sur le marché mondial.

« C'est une situation qui ne profite pas à notre économie, parce qu'en matière de transport si nous changeons de transit, il y a d'autres services (les transitaires, les transporteurs et tant d'autres activités annexes) qui vont être créés », a indiqué le directeur des études et de la planification au ministère de l'Economie forestière, Jean Claude Bozongo.

Notons que le massif forestier du Nord-Congo avec 9 millions d'hectares de forêts exploitables, produit environ 60% de la production grumière nationale. Enfin, le bois est la deuxième ressource du pays après le pétrole.

Fiacre Kombo



Les participants examinant le rapport d'étude (DR)

jusqu'au port autonome de Pointe-Noire permet de réduire les coûts cachés causés par les tracasseries routières au niveau du Cameroun, et d'améliorer la contribution de la filière au PIB et la transparence dans la circulation du bois de cette partie du Congo.

Une réunion élargie des techni-

paratives sur les différents corridors logistiques d'évacuation des bois et produits du bois du nord-Congo, à savoir : Pointe-Noire, Owando, Douala et Kribi ; identifier un axe de transport de moindre coût ; et de formuler des propositions d'actions visant à améliorer les conditions

AVIS DE VENTE

○Une(01) parcelle à vendre non loin de l'arrêt école trois(03) Martyrs de Mougali avec des maisons.
Dimensions : 20mx13m=260m², prix abordable et pas de litige. Tel : 066763634 / 057672323.

○Une(01) parcelle à vendre derrière l'église protestante de Moukondo sur le petit-goudron avec des maisons ; Dimensions : 20mx20m=400m², prix abordable et pas de litige ;
Tel : 066763634 / 057672323.

○Une(01) parcelle à vendre vers l'école primaire Saboukoulou à ouenzé sur le goudron de la rue Itoumbi avec des maisons ; Dimensions : 20mx20m=400m², prix abordable et pas de litige ;
Tel : 066763634 / 057672323.

○Une(01) parcelle à vendre dans l'enceinte du marché Ouenzé-Mampassi avec des maisons ; Dimensions : 20mx13m=260m², prix abordable et pas de litige. Tel : 066763634 / 057672323.

COMPRENDRE l'Afrique qui bouge



<http://magazinedelafrique.com>

Également disponible sur l'App store et l'Android market
<http://africanbusinessmagazine.com/subscribe/>

DÉPARTEMENT DU POOL

Le ministre de la Justice fait la mise au point de la situation

Devant, notamment, les représentants des agences du système des Nations unies au Congo, Pierre Mabiala a retracé, point par point, les graves atrocités commises par Frédéric Bintsamou alias « Ntoui » et ses miliciens. Une information pénale est ouverte contre ceux-ci, a-t-il souligné ce 5 octobre à Brazzaville.

Les actes de violence perpétrés par « Ntoui » et sa suite constituent manifestement une entreprise criminelle à grande échelle de nature terroriste, à en croire le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Pierre Mabiala. Il a justifié ses dires, exemples à l'appui. Le 5 juillet de l'année en cours, en effet, un bus de la société de transport « Océan du Nord » a été attaqué entre Yié et Mindouli. Il y a eu plusieurs blessés graves et des destructions matérielles. Le 22 septembre à Missafou, les membres d'une délégation de l'Unicef, dépossédés de leurs biens, ont subi le même sort. Le lendemain, quatre militaires ont trouvé la mort suite à une attaque contre une posi-

tion des FAC dans la localité de Mangola. Le 24 du même mois, un train de marchandises a été attaqué et un gendarme grièvement blessé par balle. Deux jours plus tard, Mme le sous-préfet de Madingou s'est vue dépouiller de tous ses biens et de nombreux dossiers officiels. Son véhicule a, d'ailleurs, été incendié entre les villages Kifoulou et Mangola alors qu'elle se rendait à Brazzaville. « Cette autorité a échappé au viol grâce à l'intervention de la force publique », a expliqué le ministre Pierre Mabiala.

Par ailleurs, le 28 septembre à 19 heures, plusieurs voyageurs ont été blessés suite à l'attaque du bus qui les transportait. Ils ont été conduits à l'hôpital de Kinkala et les plus graves évacués à Brazzaville à bord d'une ambulance. « Malheureusement, les partisans de Bintsamou Frédéric ont tiré sur l'ambulance, tuant un adjudant et un sergent-chef ainsi que l'ambulancier. De plus, deux jeunes filles après être extirpées de cette ambulance ont fait l'objet des mutilations génitales », à en croire le ministre Mabiala,



Le ministre Pierre Mabiala faisant le point de la situation du Pool Crédit adiac

précisant qu'une ambulance est inattaquable du fait qu'elle est tributaire d'une protection générale en droit international humanitaire.

Le 30 septembre, une position des policiers en mission à Nguela a été attaquée. Le même jour, les ninjas s'en sont pris à une rame de train transportant le carburant. Bilan : deux citernes enflammées et calcinées, 16 morts dont quatre gendarmes, deux

policiers, neuf civils. Ces atrocités font qu'aujourd'hui, les populations du département du Pool se déplacent massivement pour se réfugier dans les chefs-lieux de district : Mindouli, Mbanza-Ndounga, Kindamba, Louingui, Goma Tsé-Tsé, Kinkala et Loutété dans la Bouenza.

Les ONG...

A l'endroit des Organisations non gouvernementales et autres

organisations de droits de l'Homme, Pierre Mabiala n'a pas manqué à dire. Selon lui, aucune d'entre elles ne dénoncent ou ne condamnent ces graves violations humanitaires. C'est un calme plat, a-t-il dit, comme si les femmes, les hommes et enfants victimes de ces violences intentionnelles n'ont pas des droits humanitaires à faire valoir. « Heureusement que la justice congolaise, pour sa part, prend toutes ses responsabilités pour juger sans faiblesse, ni complaisance tous les auteurs de trouble dans le département du Pool. L'Etat exerce son droit de poursuite par des moyens appropriés pour remplir ses obligations régaliennes de protections et de garantie des droits fondamentaux des congolais et même des étrangers établis au Congo », a rappelé le ministre de la Justice, tout en soulignant à grand trait que le droit de poursuite pour un Etat est un droit légitime, inaliénable, non négociable et imprescriptible. Il n'est pas susceptible d'atténuation, de limitation ou de réduction.

Rominique Nerplat Makaya

INTERVIEW

Bruno Jean Richard Itoua : « Le Congo est en train de construire son tissu numérique »

La troisième édition d'IT Forum Congo dédiée à l'économie numérique s'ouvre ce jeudi à Brazzaville. Dans une interview exclusive au quotidien Les Dépêches de Brazzaville (LDB), le ministre congolais de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua (BJRI), parrain de l'évènement, évoque les enjeux du numérique dans l'essor économique du pays et les attentes du gouvernement.

LDB : Monsieur le ministre, arrimer le Congo à l'économie numérique est le thème de la troisième édition de l'IT Forum Congo qui s'ouvre le 6 octobre à Brazzaville. Quels sont les enjeux et perspectives ?

BJRI : Je crois qu'il faut saluer l'initiative prise par Cio Mag, un magazine spécialisé dans la transformation numérique en Afrique, d'organiser IT Forum dédié aux technologies de l'information et de la communication dans notre pays. Il faut aussi se réjouir de ce que le dixième anniversaire sera célébré au Congo ; ce qui témoigne de la qualité de la collaboration que nous essayons de construire avec les différents acteurs de ce secteur. Le tissu congolais en matière de l'économie numérique est en train de se construire, à travers des entreprises qui deviennent de plus en plus emblématiques dans le pays. Ce monde

de professionnels grâce à IT Forum a une opportunité de se rencontrer et aussi de rencontrer l'autre facette sans laquelle ces professionnels ne pourront se développer, à savoir les administrations et entreprises publiques mais également les décideurs que nous sommes.

Il y a dix ans, quand on parlait de DSI on pensait à l'informatique, et après on pensait au système d'information. Aujourd'hui on parle désormais des TIC avec l'économie numérique. C'est un concept qui se construit au niveau mondial, donc le Congo est forcément concerné.

Au fond, il y a trois types de problématique qu'il faut aborder par rapport à l'histoire de l'IT Forum : d'abord, la fonction DSI et son évolution, à savoir les métiers techniques et technologiques liés à cette économie numérique ; ensuite, comment faire de l'économie numérique un écosystème vertueux porteur de croissance et d'emplois ; enfin, comment nous, en tant que décideurs, devons-nous nous organiser pour favoriser cette évolution en ce qui concerne le cadre juridique, réglementaire ou fiscal, l'infrastructure, ainsi que le mode de gouvernance ?

LDB : Quelles cibles le Forum vise-t-il précisément dans la vulgarisation de cette problématique ou des questionnements que vous venez

d'énumérer ?

BJRI : IT Forum s'adresse d'abord aux gens de métier. Encore une fois, il faudrait qu'ils évoluent eux-mêmes, car ce sont eux qui incarnent le métier DSI. Il est aussi nécessaire que les utilisateurs de technologie, ceux qui créent de la richesse grâce aux outils numériques, soient présents à ce rendez-vous pour que ce ne soit pas une réunion d'experts.

Enfin, les dirigeants politiques, dirigeants d'entreprises devront être présents à ces assises. Nous aimerions que les participants aillent au bout du questionnaire, à savoir comment faire de l'économie numérique un des piliers du développement de notre pays. Les discussions suscitées lors du forum alimenteront sans doute la réflexion que le gouvernement va avoir sur le développement de l'économie numérique. Parce que, le ministre délégué à l'économie numérique sera l'interlocuteur principal du panel ministériel du forum qui sera formé. J'espère que dans les conclusions de ce forum il y aura des recommandations qui pourront nous aider tous à faire avancer l'économie numérique dans le pays.

LDB : En quoi la mobilisation de plusieurs départements ministériels pour ce forum est-elle bénéfique pour le

Congo ?

BJRI : On vient d'abord pour écouter, je pense qu'on sera capable de répondre à quelques questionnements. Cependant, on n'a pas attendu ce forum pour commencer à travailler pour le développement de l'économie numérique au Congo. Plusieurs initiatives ont été prises à plusieurs niveaux par des ministères différents.

Le gouvernement a élaboré plusieurs projets en faveur notamment des jeunes pour que ceux-ci puissent s'engager dans tout ce qui est création numérique ou innovation. A cet effet, la télé médecine pour le ministère de la Santé, le projet e-gouvernement pour la gestion administrative, l'établissement des pièces administratives, la conservation des archives... Tout ceci au profit du citoyen congolais.

Le secteur numérique est celui qui crée aujourd'hui plus de richesses, d'emplois dans le monde. C'est le cas d'une start-up qui se crée dans un garage, et devient au bout de quatre à cinq ans une mégapole.

LDB : Qu'est-ce que cela peut changer concrètement dans le quotidien des Congolais

BJRI : La population doit comprendre qu'on ne parle pas de choses virtuelles ou de sujets entre initiés. Non. On parle de sujets qui vont avoir de l'impact sur la vie au quotidien. Lorsque

la nuit vous avez quelqu'un malade dans la maison et qu'il faille l'accompagner à l'hôpital, avec votre téléphone portable vous pouvez non seulement trouver le centre le plus proche et la pharmacie ouverte, mais aussi dialoguer avec le pharmacien, l'urgentiste etc. C'est un progrès important, car des vies seront sauvées et des dépenses vont être réduites.

Il y a plusieurs exemples de ce genre : faire ses commandes en ligne, payer ses factures SNE ou SNDE, commander un repas ou un gâteau, payer son taxi à partir de son portable, réaliser des transferts d'argent par téléphone mobile, obtenir des formations universitaires et autres à distance...

Le projet de fibre optique est une grande évolution. Nous sommes à la dernière phase qui consiste à installer le réseau dans les ménages, grâce aux installations aérienne et souterraine en cours. L'Etat congolais ne s'arrête pas là, il envisage de doubler cet accès à l'internet à la fibre optique par la couverture nationale par satellite qui permettrait d'avoir une deuxième voie d'accès à l'internet.

D'une part, ces professionnels gagent de l'argent et d'autre part, l'écosystème numérique pourrait réellement créer un impact sur toutes les autres facettes de l'économie nationale.

Propos recueillis par Fiacre Kombo

DROITS DE L'HOMME

Les personnes âgées méritent une attention particulière

Dans sa déclaration lue par la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Antoinette Dinga Dzondo, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la personne âgée, le gouvernement congolais a appelé, le 1er octobre, les familles à la prise de conscience de la richesse que représente toute personne âgée.

Au Congo, la journée a été célébrée sur le thème « Personnes âgées : un trésor pour les familles ». Selon le gouvernement une personne âgée recèle toujours en elle un niveau de savoir et de sagesse dont il faut tirer le meilleur profit pour soi-même et pour la postérité.

Comparant cette marque de considération à un trésor caché qui ne se révèle qu'à celui qui sait le chercher, il a indiqué : « Les personnes âgées nous donneront tout si nous savons être conciliants avec elles, elles s'en iront avec dans l'eau-delà, si nous nous montrons répulsifs envers elles. Telle est la dure réalité ».

Les personnes âgées, poursuit-il, sont souvent victimes de maltraitance de la part des parents par la stigmatisation, la sorcellerie, ou réduites à la mendicité, le gouvernement précise que le respect aux aînés est une question morale et éthique.

Pour le gouvernement, cette journée donne l'occasion de redonner aux personnes âgées une place de choix au sein des familles. « Tout doit être mis en œuvre pour réduire leur vulnérabilité et promouvoir l'ensemble de leurs droits. Il s'agit de créer un espace de convivialité intergénérationnelle où la jeunesse puise



la sagesse ».

Il a rappelé qu'il a élaboré avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé un plan stratégique d'ac-

tion en faveur des personnes âgées 2015-2016, et une politique nationale d'action sociale. A cet effet, des mesures préventives, de pro-

motion, de protection et de prise en charge pour ces personnes vulnérables s'exécutent à travers le projet de transferts sociaux monétaires aux ménages très pauvres appelé Lisungi et bien d'autres.

Au terme de sa lecture, la ministre Antoinette Dinga Dzondo a rappelé que le ministère a élaboré avec le concours des partenaires au développement, un avant-projet de loi portant protection et promotion de la personne âgée en République du Congo. Elle a en outre loué les partenaires, la société civile, les Fondations et congrégations religieuses du sourire accordé à ces personnes vulnérables, avant de formuler le vœu à chaque personne d'être sensible à leur situation parce que vieillir est un processus naturel qui concerne tout le monde.

Lydie Gisèle Oko

SANTÉ

Des moyens roulants mis à la disposition du ministère

Le projet dénommé Programme de Développement des Services de Santé (PDSS II) a fait un don de 30 véhicules (4x4) et de 44 motos au ministère de la Santé et de la Population.



Un échantillon des moyens roulants/crédit photo Adiac

Le tout pour une valeur de 770 millions de francs CFA. « Ce matériel représente une première tranche et sera prioritairement remis aux départements et districts sanitaires cibles du projet, à l'unité de gestion du projet et aux agences de contractualisation et vérification en vue de leur faciliter la réalisation des missions sur le terrain », a expliqué le coordonnateur du PDSS II, Maixent Apélé. Celui-ci a rappelé aux bénéficiaires que le financement basé sur la performance peut s'avérer déterminant pour l'atteinte d'une couverture universelle en soins de santé pourvu que les services soient plus inclusifs, plus accessibles et de meilleure qualité grâce à la participation effective de tous les acteurs, à tous les niveaux de la pyramide santé.

En rappel, le PDSS II est né de la volonté du gouvernement congolais et de la Banque mondiale pour une durée de cinq ans. Le coût prévisionnel du projet est chiffré à 60 milliards de FCFA dont 50 milliards pour la contrepartie de l'Etat et 10 milliards pour la Banque mondiale. Sa mise en œuvre se fait suivant l'approche du financement basé sur la performance dans sept départements cibles et va couvrir environ 86% de la population totale du Congo. Ce programme vise le renforcement du système national de santé afin de le rendre plus performant en vue de fournir des soins et services de qualité aux populations.

La cérémonie de remise de ce matériel roulant s'est faite en présence de la ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, qui a symboliquement réceptionné les clés avant de les mettre à la disposition des départements et districts sanitaires directement concernés.

Rominique Nerplat Makaya

ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

«Harris Oyo fondation» offre des fournitures scolaires aux élèves du 5^e arrondissement Ouenzé

La cérémonie de remise de ces kits scolaires a eu lieu, le dimanche 02 octobre dernier à la maison communale de Ouenzé dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, en présence de quelques élus locaux.

Les activités sociales ont toujours été des moments d'entraide, de communion et d'échanges avec ceux qui en ont de plus besoin, et la fondation Harris Oyo n'a pas dérogé à la règle. C'est dans cet élan de solidarité qu'à l'aube de la rentrée scolaire 2016-2017, ils ont souhaité matérialiser leur engagement en soulageant les parents d'élèves à travers la distribution d'un kit pour chaque enfant.

La directrice du comité d'administration de Harris Oyo Fondation, Cécilia Oyo, a dans son mot de circonstance, précisé que cette action combien louable a été possible grâce au soutien indéfectible du président d'honneur de cette fondation, le conseiller Romi Oyo, qui, dans sa vision d'une jeunesse qualifiée pour affronter les défis de demain, s'attèle à garantir à chaque enfant de Ouenzé, une excellente année scolaire.

Elle a en outre souhaité aux enfants d'en faire bon usage avec à la clé des résultats satisfaisants, tout en leur souhaitant plein succès pour cette année scolaire 2016-2017.

Prenant la parole à son tour, le conseiller municipal Romi Oyo, a félicité les initiateurs de cette activité sociale, réelle et visible ; tout en les rassurant qu'ils peuvent continuer de compter sur sa modeste contribution à chaque fois que le temps et les moyens le lui permettront. Question pour eux d'élargir les bases



Le conseiller municipal Romi Oyo, congratulant un enfant

de leur instrument d'expression philanthropique, dans les jours à venir. « J'émets le souhait d'étendre votre rayon d'intervention dans les autres arrondissements aussi. Je peux vous rassurer que mon soutien vous sera toujours accordé. Je reviendrai vous voir avec certainement les membres de la fondation pour vous encourager pendant les émulations scolaires », a-t-il dit.

L'une des bénéficiaires, l'élève Pavie Massamba, de la classe de seconde C, a prononcé le mot de remerciement. « Si les mots ont

un sens, le mot « donner » qui traduit l'acte que vous venez d'accomplir au bénéfice des enfants de Ouenzé que nous sommes, ne peut que susciter une réaction positive de notre part. Votre don est une réponse à la question que se posaient jusqu'à hier, nos parents sur la rentrée du lundi 03 octobre 2016. C'est pourquoi, les enfants de Ouenzé par ma voix disent merci à notre papa et grand-frère, le conseiller Romi Oyo et à la fondation Harris Oyo ».

Bruno Okokana

JOURNÉE DU VOLONTARIAT FRANÇAIS 2016

La 5^e édition plaide en faveur d'une cohésion sociale

À l'initiative de France volontaire, la 5^e édition de la Journée du volontariat français (JVF) a été célébrée le 1^{er} octobre sur le thème : « Volontariat, jeunesse et cohésion sociale ». La cérémonie s'est déroulée à l'Institut français du Congo à Brazzaville, en présence de la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, et du Premier conseiller de l'ambassade de France au Congo, Franz Coidan.

Au menu de la célébration, des ateliers focus groupe portant sur les initiatives de cohésion sociale ; l'initiation des jeunes à la démocratie et à la citoyenneté ; la contribution du volontariat à la paix sociale ; le volontariat en milieu jeune ainsi que des témoignages des volontaires nationaux et internationaux. Créée à l'initiative de l'ancien ministre français des Affaires étrangères, Alain Jupé, cette journée est une occasion pour France volontaire de présenter les aspects de l'engagement français à l'international à un prix diversifié. Ceci avec des partenaires gouvernementaux, membres de la société civile, volontaires et acteurs du volontariat impliqués dans les problématiques de solidarité et de coopération au développement.

Le représentant de France volontaire au Congo et en RDC, Licius Karenzo, a rappelé que cette ONG, présente dans 55 pays et qui compte 24 espaces volontariat dans le monde, a entre autres missions, promouvoir et développer les différentes formes d'engagements relevant des volontaires internationaux

et de solidarité. Selon lui, France volontaire a contribué pendant les quatre premières éditions à la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement. Mais cette année, elle met en exergue l'Objectif du développement durable (ODD) n° 16 (citoyenneté mondiale et pacifique) à travers le thème : « Volontariat, jeunesse et cohésion sociale ».

« En effet, une société cohésive est une société où les personnes sont protégées contre les risques de la vie, font confiance à leur voisin et aux institutions de l'Etat et peuvent travailler vers un avenir meilleur pour elles-mêmes et leurs familles. Favoriser la cohésion sociale, c'est chercher une plus grande inclusion, une plus grande participation des citoyens à la création des opportunités de mobilité ascendante », a déclaré Licius Karenzo.

Création d'un Corps des jeunes volontaires au Congo

Evoquant la situation du Congo, il a rappelé que la tenue de la conférence générale de la jeunesse, la



Photo de famille

mise en place d'un conseil national, l'actualisation de la politique nationale de la jeunesse, la ratification de la Charte africaine de la jeunesse est un engagement volontaire et décisif des autorités congolaises au plus haut niveau sur la thématique jeunesse. Il en est de même de la création récente du Corps des jeunes volontaires congolais.

Le Premier conseiller de l'ambassade de France a, de son côté, déclaré que la jeunesse, vaste débat dans les sociétés occidentales, a parfois du mal à trouver sa place dans le monde du travail où les conflits de

génération sont exacerbés. « Vaste débat parce que la jeunesse de la France représente l'avenir de la France, la jeunesse africaine représente l'avenir du continent africain », a dit Franz Coidan. Présidant la cérémonie, Destinée Hermella Doukaga a souligné qu'une telle thématique centrée autour de la mission de cohésion est déterminante pour la jeunesse congolaise. « Elle vise dans une grande mesure un engagement volontaire, solidaire et responsable. C'est à juste titre que cette approche constitue une préoccupation fon-

damentale pour le ministère en charge de la jeunesse qui possède dans son plan d'actions quelques projets majeurs de même type dénommé le Corps des jeunes volontaires dont la mise en place est en cours et le service national obligatoire en cours d'élaboration », a-t-elle dit. D'après la ministre en charge des questions des jeunes, ce Corps des jeunes volontaires permettra de répondre utilement aux préoccupations des jeunes dans la construction du pays.

Parfait Wilfried Douniama

ACTION SOCIALE

L'Association sportive et sociale des jeunes cadres assainit l'Institut des jeunes sourds

L'opération a été effectuée à Brazzaville le 1^{er} octobre, par les membres de l'association que dirige, Remy Florian Koulimaya, en vue de permettre à ces élèves handicapés de pouvoir commencer la rentrée scolaire le 3 octobre 2016, dans de bonnes conditions

Remy Florian Koulimaya explique que l'association s'est mobilisée pour assainir l'établissement suite au cri de cœur lancé par le directeur de cet établissement qui déplorait l'état des salles de classe à la veille de la rentrée scolaire.

L'opération consiste à nettoyer, balayer, les salles de classe et bien d'autres. Le matériel d'assainissement apporté est notamment les balais, seaux, raclettes, cache nez, etc. Au terme de l'opération, le matériel utilisé sera remis à l'établissement.



Les membres de l'association en plein assainissement (adiac)

Remy Florian Koulimaya a indiqué « Assainir l'établissement à la veille de la rentrée scolaire me paraît très important parce que c'est un établissement spécialisé qui forme des enfants présentant beaucoup de handicap. Nous n'allons pas nous ar-

rêter à cette opération car l'association envisage beaucoup d'activités dont la remise des kits scolaires ».

Le directeur des études de l'Institut des jeunes sourds, Bansimba Clotaire, a félicité l'initiative des jeunes. « Après le cri de cœur lancé par le directeur de l'établissement, ces jeunes sont venus en aide à leurs petits frères qui sont soumis à une interdiction stricte de travail manuel. A cela, nous ne pourrions que les remercier pour le nettoyage, le balayage et d'autres actions de salubrité menées au sein de l'établissement. Ils ont accompli un travail qui ne peut que nous réjouir. De même nous souhaitons bon vent à l'avenir de leur association ».

Notons que l'Institut des jeunes sourds existe depuis 1971. Il est composé de plusieurs sections : le préscolaire, le primaire et la section professionnelle. Pour son fonctionnement l'école rencontre d'énormes difficultés notamment le déficit en personnel enseignant et le transport. Cette école spécialisée ne permet pas à n'importe quel enseignant d'y enseigner.

Depuis plus de 10 ans, explique-t-il, la filière de formation des enseignants spécialisée a été fermée. La dernière promotion formée va progressivement en retraite d'où l'Institut reçoit des enseignants de l'enseignement technique qui évoluent dans les écoles ordinaires. Ces enseignants ont la compétence mais ils leur manque l'outil de travail afin de faciliter la communication avec les handicapés auditifs.

Lydie Gisèle Oko

VIE ASSOCIATIVE

« Génération Z » du Congo et « l'Association des jeunes de France » liées par un accord d'amitié

La plateforme congolaise « Génération Z » et « l'Association des jeunes de France » ont signé le 3 octobre à Paris une convention de coopération visant à renforcer leur amitié et à développer un système d'échanges d'expériences et d'expertises.



Antoine Bienaimé Obam'Ondon et Maxime Verner paraphant la convention liant « Génération Z » et « l'Association des jeunes de France » à Paris

Le protocole d'accord de la convention entre les deux organisations non gouvernementales a été signé, côté congolais, par Antoine Bienaimé Obam'Ondon, président de « Génération Z » et par Maxime Verner, de « l'Association des jeunes de France » pour la partie française. Cette convention vise l'échange d'expériences pour l'émancipation des jeunes au Congo et, inversement, à ceux de France.

Le document officialise la collaboration entre les deux parties et marque le début d'actions volontaristes qui visent à permettre aux jeunes de tous âges d'évoluer dans un environnement propice à un engagement commun. Il s'agit en particulier de promouvoir les valeurs du travail, de l'intégrité et du progrès. Pour sa part, Antoine Bienaimé Obam'Ondon explique qu'avec un tel accord, « les membres de l'Association des jeunes de France seront les meilleurs ambassadeurs des aspirations de la jeunesse congolaise auprès des décideurs politiques français ». Le président de «

Génération Z » compte sur l'apprentissage de la connaissance de l'autre. Et d'ajouter : « c'est en connaissant l'autre par ses us et coutumes que nous pourrions établir la meilleure coopération politique ». Les deux parties visent aussi à coopérer au développement entrepreneurial en partageant l'expertise, les méthodologies et les idées innovatrices des deux associations.

S'appuyant sur le parcours politique de son homologue français, Antoine Bienaimé Obam'Ondon en séjour en France et en Belgique, estime que l'année 2017 sera « l'année des combats communs ». « Paris a été la première étape de notre ouverture à l'international. C'est un pas qui nous mènera vers d'autres jeunes partout dans le monde », confie le jeune homme de 24 ans, auteur de deux essais dédiés à la jeunesse congolaise.

Marie Alfred Ngoma

CITES

Les éléphants et lions d'Afrique ne bénéficient pas d'une protection maximale

Ces deux espèces ne bénéficient pas du niveau de protection maximal qui interdit tout commerce, souligne la Convention internationale sur le commerce d'espèces sauvages menacées d'extinction (Cites).

Du 24 septembre au 4 octobre à Johannesburg, les défenseurs de l'environnement et représentants de gouvernements ont débattu des différentes espèces animales et végétales. Une soixantaine de propositions étaient sur la table destinées à assouplir ou durcir les restrictions commerciales concernant quelque 500 espèces. Rhinocéros, pangolins, perroquet gris, requins, ont bénéficié d'une protection accrue, placées dans la catégorie des espèces menacées d'extinction et dont le commerce est totalement interdit. Une victoire pour de nombreuses organisations.

Pour Kaddu Sebunya, de l'ONG African Wildlife Fund, il faut maintenant que les pays passent à l'action et surtout luttent contre le trafic. « Nous sommes en train de durcir nos lois, durcir les pénalités, aider la justice à amasser des preuves parce que jusqu'à présent cela a été le maillon faible. Nous échangeons des informations entre pays. Avec cela nous luttons contre le trafic. Mais la solution la plus importante c'est d'arrêter la demande. Il s'agit d'un marché, nous devons réduire la

demande, notamment en provenance d'Asie », souligne-t-il.

35.000 éléphants tués chaque année

Kaddu Sebunya a salué l'engagement des Etats-Unis et de la Chine de mettre fin au commerce d'ivoire sur leur marché domestique. On estime que 35 000 éléphants sont tués chaque année pour alimenter le commerce de l'ivoire. Et La Chine est le plus grand marché au monde pour l'ivoire légal et illégal. « Il y a eu une perte de 111 000



éléphants en Afrique, entre 2006 et 2016. C'est énorme. Les pays du bassin du Congo, à savoir la République démocratique du Congo, le Cameroun et le Gabon sont les plus

touchés par le braconnage », a indiqué Lamine Sebogo, le responsable de la protection des éléphants d'Afrique au Fonds mondial pour la nature.

En revanche, l'Union européenne a été particulièrement critiquée pour son manque de soutien dans la protection des éléphants. Elle a voté contre le classement des pachydermes en espèce menacée d'extinction. Pour Lee White, directeur des parcs nationaux du Gabon, la position européenne est incompréhensible. « D'un côté, nous sommes contents car il n'y aura pas de commerce d'ivoire pendant les trois pro-



soit nous l'interdisons. Le message que nous envoyons est que le commerce d'ivoire pourrait rouvrir dans le futur et donc si vous avez des stocks d'ivoire, autant les garder pour le jour où le commerce rouvrira. Maintenant nous allons devoir rentrer dans nos pays et faire face aux braconniers », souligne-t-il

Le roi de la forêt en danger

L'Afrique a perdu 40% de ces lions en 20 ans. Selon les associations de défense des animaux il ne resterait qu'environ 20 000 lions en Afrique. Dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, cet animal emblématique a totalement disparu. Ces organisations déplorent par ailleurs le peu d'attention portée aux lions du continent africain. Une disparition qui s'explique en partie,

par la diminution de leur espace naturel, mais également par la chasse aux trophées ainsi que le commerce de produits dérivés. Pour Jeffrey Flocken de l'organisation Ifaw, le marché des os de lions qui s'est développé ces dernières années est particulièrement inquiétant.

Neuf pays ont tenté de faire passer les lions en espèces menacées d'extinction, dont tout commerce est interdit, mais la proposition a été rejetée. Car dans certaines régions d'Afrique, notamment en Afrique australe, les lions ne sont pas suffisamment menacés. La Cites a toutefois interdit le commerce des os de lions sauvages. Une mesure faible, selon Jeffrey Flocken, car sur le marché, « on ne peut pas faire la différence entre un os de lion sauvage et celui d'un lion élevé en captivité ».

Josiane Mambou Loukoula

NIGÉRIA

Réouverture de l'école dans l'Etat de Borno

Tous les collèges et lycées de l'Etat de Borno, au nord-est du Nigeria, ont rouvert leur porte le 3 octobre, après une fermeture de plus de deux ans due aux assauts de la secte islamiste Boko Haram.

En mars dernier, le gouvernement de l'Etat de Borno a établi un recensement des établissements scolaires concernés par les attaques de Boko Haram. Au total, 500 écoles primaires, 38 collèges et deux lycées ont été touchés. Plus de 5000 salles de

classe ont été détruites par les terroristes.

D'après le ministre de l'Education de cet Etat, Inuwa Kubo, qui avait auparavant annoncé la réouverture des classes, « tous les dégâts causés aux bâtiments ont été réparés pour assurer le confort des élèves ».

Il y a deux ans, Chibok, une zone de gouvernement local de l'Etat de Borno, avait enregistré dans l'un de ses établissements scolaires un enlèvement de masse

de plus de 200 lycéennes par les jihadistes de Boko Haram. Le gouvernement avait alors décidé de fermer les écoles de Borno jusqu'à nouvel ordre. A l'heure actuelle, presque la totalité de ces lycéennes sont encore détenues par leurs ravisseurs.

Quoique la zone de Chibok reste encore instable, les autorités ont décidé de donner l'opportunité aux enfants de la région de retrouver le chemin

de l'école. Le ministre de l'éducation a expliqué que tous les élèves seront regroupés dans des endroits plus sûrs.

Boko Haram justifie ses agressions dans les écoles du nord-est du Nigeria par son combat contre « l'enseignement occidental » qui y est dispensé et qui est considéré selon eux comme un « péché ». Mais le groupe a perdu ces derniers temps une partie de sa force de frappe, grâce notamment aux

interventions de l'armée nigérienne, soutenue par les armées des pays du Lac Tchad.

Actuellement, la secte fait également face à des tensions internes dues à la décision de l'Etat islamique, auquel Boko Haram s'était affilié, de remplacer son chef Abubakar Shekau par quelqu'un d'autre. Boko Haram a déjà causé la mort de plus de 20.000 personnes et fait 2,6 millions de déplacés.

Yvette Reine Nzaba



L'ÉCOLE CONSULAIRE DE POINTE-NOIRE, ESCIC, DONNE LA POSSIBILITÉ AUX BACHELIERS D'ÊTRE DIPLÔMÉS DE L'INSTITUT FRANCO-AMÉRICAIN DE MANAGEMENT (IFAM) DE PARIS.

Un cycle entièrement en anglais avec des enseignants qualifiés, expérimentés et multiculturels.

La rentrée de la promotion 2016 - 2017 est prévue pour le 24 octobre 2016. Les inscriptions se poursuivent en :

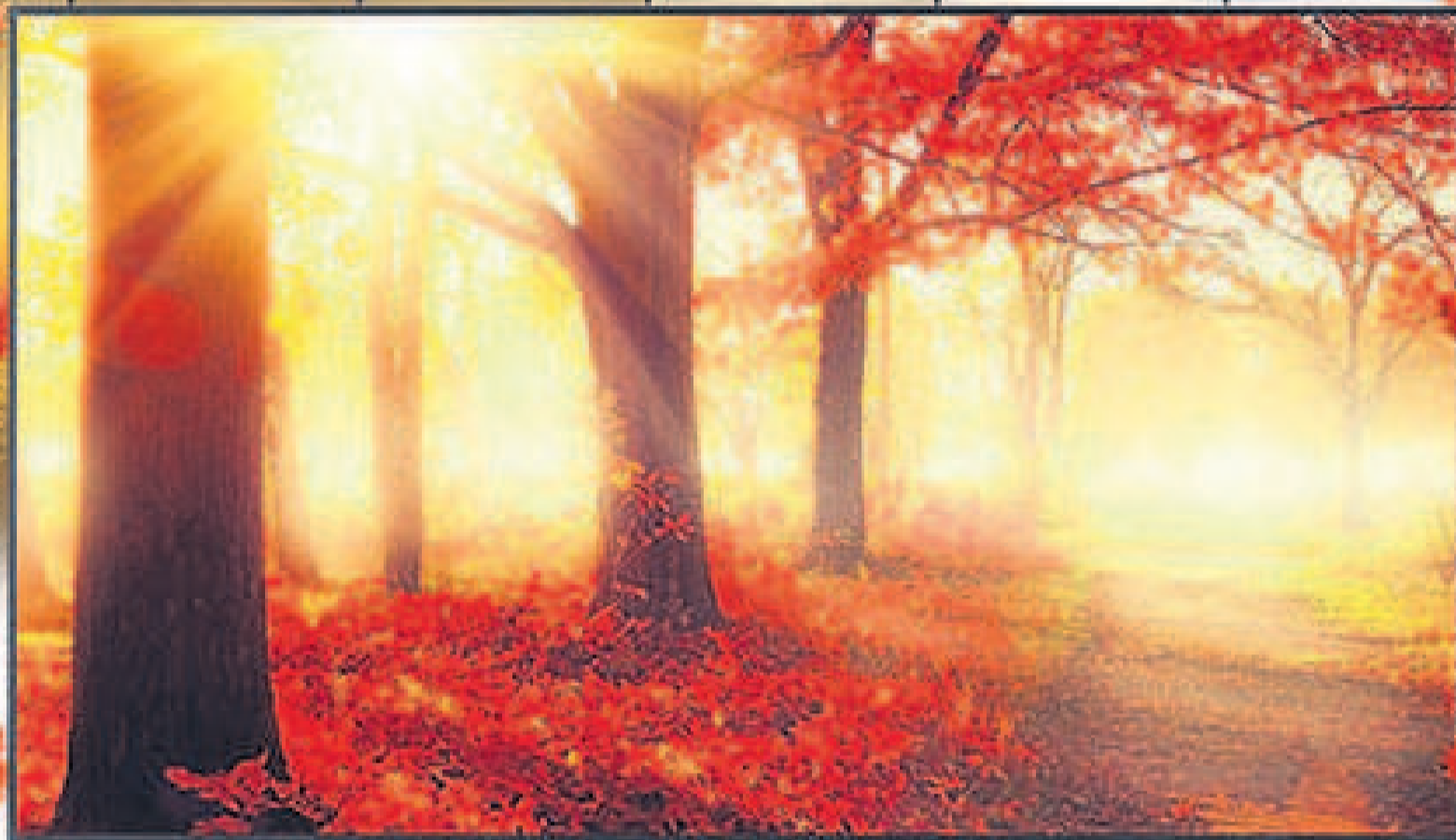
- Bachelor en anglais pour les bacheliers toutes séries (diplôme de IFAM / France).
- Bachelor BBA 3 en français et en cours du soir pour les détenteurs de BTS (IFAM).
- Master of Business Administration, MBA (diplôme de ESLSCA / France).
- Master en Management des Ressources Humaines, MRH (diplôme de ESLSCA).
- aster en Contrôle de Gestion, MCG (diplôme de ITESCIA Paris).
- Master en Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement, MQHSE (ITESCIA).
- Master en Management des organisations (ESLSCA).

Tél : 06 638 85 87 ; 04 43 148 27 - escicinfo2013@gmail.com ; site web : www.escic-cg.com


BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32'' HD:
159 000 Fcfa

LED 40'' FULL HD SMART: 299 000 Fcfa

LED 48'' FULL HD SMART: 399 000 Fcfa

LED 55'' FULL HD SMART: 599 000 Fcfa

LED 65'' FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

DÉVELOPPEMENT

L'Afrique subsaharienne pénalisée par la fuite des cerveaux

Face au nombre de travailleurs quittant l'Afrique subsaharienne, ce qui constitue une véritable « fuite des cerveaux » et pénalise le développement du continent. Inquiet, le Fonds monétaire international (FMI) vient de tirer la sonnette d'alarme, dans son dernier rapport sur les prévisions mondiales.

Selon l'institution internationale, le chiffre des migrants à destination des pays les plus riches pourrait passer de 7 millions à 34 millions en 2050, notamment en Afrique subsaharienne. Un boom migratoire largement nourri par la rapide croissance de la population active des pays africains, explique le FMI. Ajoutant que « l'immigrant de jeunes travailleurs qualifiés fait peser un lourd tribut à une région au capital humain déjà rare », citant l'exemple des « docteurs et infirmières du Malawi et du Zimbabwe » et son poids sur le plan « purement économique mais aussi social ». Les grands bénéficiaires de cette diaspora subsaharienne sont la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Le rapport note cependant quelques faits positifs. Par exemple, le retour de travailleurs qualifiés dans leur pays natal après quelques années à l'étranger, apportant ainsi « de nouvelles compétences et expériences ». Puis le rapport évoque le poids de l'aide financière des diasporas africaines à leurs proches, qu'il considère comme une source importante de devises et de soutien à la consommation locale, évaluée à un quart du Pib dans un pays comme le Liberia.

Il souligne en même temps un frein de la croissance en 2016 (1,4% en prévision contre 3,4% en 2015 et 2,9% en 2017), dans des principales économies du continent, en raison de la baisse des prix des matières premières. Le FMI cite par exemple le recul de 1,7% du Pib au Nigeria, en raison de la baisse de la production de pétrole, et un retour de la croissance en Afrique du Sud (0,1% de croissance en 2016 puis 0,8% en 2017), et l'Angola (1,5% en 2016, après 3% en 2015). Par ailleurs, d'autres pays africains, c'est le cas de la Côte d'Ivoire, de l'Ethiopie, du Kenya ou du Sénégal, dont la richesse repose moins sur les matières premières, profitent du développement de leur classe moyenne et de la hausse des investissements et devaient afficher en 2016 des taux de croissance supérieur à 5%, indique le FMI.

Noël Ndong

ZONE FRANC

La zone Cémac et la zone Uémoa à la recherche d'un investissement public efficace et d'une intégration et du développement du crédit

Réunis à Paris, le 30 septembre, dans un contexte international de ralentissement, les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales de la zone franc, ont fait le point sur la situation économique dans la zone Cémac et la zone Uémoa, notamment sur l'efficacité de l'investissement public d'une part, l'intégration et le développement du crédit en zone franc d'autre part.

Sur l'efficacité de l'investissement public

Il a été procédé à l'état des lieux, aux enjeux, aux leviers visant à améliorer son efficacité, ainsi que quelques recommandations. Les participants ont noté que les investissements publics étaient porteurs d'enjeux majeurs pour le développement des pays d'Afrique subsaharienne en général et la zone franc en particulier, faisant de l'accroissement de leur efficacité une priorité en termes de politique publique.

La question de l'efficacité de l'investissement public a été posée, au regard des critères de convergence existant dans chacune des sous-régions, Uémoa et Cémac. Il a été mis en évidence le rôle essentiel du

cadre juridique, institutionnel et procédural de la gestion de l'investissement public.

Enfin, quelques observations sur les grandes orientations pour améliorer l'efficacité de l'investissement public ont été soulignées : la formation du capital humain comme priorité pour les Etats de la région, la transparence, l'ouverture du processus de passation des marchés, la bonne gestion de la trésorerie, l'amélioration de la gestion partenariat public-privé (PPP).

Sur l'intégration et le développement du crédit

Si les systèmes constituent la principale source de financements de l'activité économique en zone franc et enregistre une croissance rapide, leur développement demeure faible et disparate d'un pays à un autre, en dépit de l'apparition récente de groupes bancaires régionaux panafricains. Les participants ont souligné l'enjeu majeur de l'intégration régionale et du renforcement du développement et des crédits

bancaires pour une élévation durable du potentiel de croissance des Etats membres de la zone franc.

Puis, ils se sont interrogés sur les principaux objectifs à poursuivre pour le renforcement de l'intégration et du développement des crédits bancaires. Une amélioration de l'accès des PME au crédit bancaire apparaît nécessaire pour le développement et la diversification du secteur privé.

Il a également été question du climat des affaires et de la gouvernance, en particulier dans le domaine de la sécurité juridique des contrats de crédits, ainsi que de l'harmonisation des réglementations nationales, particulièrement les réglementations fiscales. Enfin, les participants ont formulé des recommandations : le renforcement des infrastructures d'informations et de formations financières, l'approfondissement des marchés monétaire et financier, la nécessité d'une amélioration de l'environnement des affaires et enfin, l'amélioration de l'accès des populations aux services financier.

N. Nd.

VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

TNT CANAL+ AFRICA eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous

ATTIJARIWAFABANK ET BARCLAYS BANK PLC ANNONCENT LA SIGNATURE D'UN ACCORD PORTANT SUR L'ACQUISITION DE BARCLAYS BANK EGYPT PAR ATTIJARIWAFABANK

Casablanca, le 04 octobre 2016

Attijariwafa bank et Barclays Bank PLC ont signé ce jour au Caire un accord portant sur la cession par Barclays Bank PLC de 100% du capital de Barclays Bank Egypt à Attijariwafa bank, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires requises au Maroc et en Egypte.

Barclays Bank Egypt est une banque dont le siège est basé au Caire, disposant d'un effectif de 1.500 employés et d'un réseau de 56 agences situées dans 18 villes égyptiennes. En 2015, Barclays Bank Egypt a enregistré un produit net bancaire de 1.517 EGP millions et un bénéfice net de 606 EGP millions. Le total bilan et les fonds propres s'élèvent respectivement à 20,2 EGP milliards et 3,4 EGP milliards au 31 décembre 2015.

Cette opération permettra à Attijariwafa bank d'étendre son réseau international et de s'implanter dans un marché bancaire avec des perspectives de croissance significatives. Dans ce cadre, M. Mohamed El Kettani, Président Directeur Général d'Attijariwafa bank souligne que « L'économie et le secteur bancaire égyptiens présentent des perspectives de croissance soutenue et durable sur le moyen et le long terme grâce aux réformes crédibles engagées par le gouvernement égyptien et soutenues par les institutions multilatérales, et ce malgré un contexte économique actuellement difficile et une pression sur les réserves de change ».

M. Mohamed El Kettani ajoute que « Barclays Bank Egypt, grâce à son positionnement, à la qualité de ses actifs et de son capital humain, à la gestion prudente et rigoureuse de son actionnaire actuel et à son niveau de capitalisation élevé, est la plateforme idéale pour déployer le modèle de banque universelle d'Attijariwafa bank en Egypte. Cette opération permettra également à Attijariwafa bank de contribuer à une intégration économique de plus en plus importante entre l'Egypte et les pays de présence du Groupe. Elle ouvre aussi la voie au développement d'Attijariwafa bank au Moyen Orient et en Afrique de l'Est ».

Dans le cadre de cette transaction, Attijariwafa bank a bénéficié des conseils de UBS Investment Bank, Attijari Finances Corp., Naciri & Associés Allen & Overy, Sharkawy&Sarhan Law Firm et Mazars.

A propos de Barclays

Barclays est un groupe financier transatlantique opérant dans la banque de financement et d'investissement, la banque privée, la banque de détail avec une forte présence au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Avec plus de 325 ans d'expertise bancaire, Barclays est présent dans 40 pays et emploie approximativement 130.000 employés.

A propos d'Attijariwafa bank

Attijariwafa bank est un groupe bancaire et financier créé en 1904 leader en Afrique opérant dans une large gamme d'activités incluant notamment la banque de détail, la banque privée, la banque de financement et d'investissement, les services financiers spécialisés, la gestion d'actifs, l'assurance et la banque de détail à l'international.

Attijariwafa bank est présent dans 25 pays à travers 3.844 agences et 17.367 employés servant 8.1 millions de clients au 30 juin 2016.

Contact Communication Groupe

Mme Saloua Benmehrez

Mail : s.benmehrez@attijariwafa.com

Contact Communication Financière

Mme Ibtissam ABOUHARIA

Mail : i.abouhari@attijariwafa.com

Cours de change EGP/MAD = 1,27 au 31-12-15 et EGP/MAD = 1,10 au 04-10-16



Organisent la

3^{ème} édition de l'IT Forum Congo

Événement placé sous le parrainage de

SE. M. Clément MOUAMBA, Premier Ministre

Thème :

- Arrimer le Congo à l'économie numérique

- Enjeux et perspectives

Le jeudi 6 octobre 2016

**au Radisson Blu M'Bamou Palace Hôtel de
Brazzaville**

Pour plus d'informations :

<http://www.ciomag-event.com/congo2016/> ou Contacter: +242 06 97 52 551



LE RASSEMBLEMENT CITOYEN

Unité * Démocratie * Liberté

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Démocratie * Liberté

Déclaration du Bureau Exécutif National du Rassemblement Citoyen (RC)

Réunis en session extraordinaire à Brazzaville le mercredi 5 octobre 2016, sous le patronage de son président le ministre d'État Alphonse Claude N'Silou, les membres du Bureau exécutif national du Rassemblement citoyen, en sigle Le RC, ont examiné une fois de plus, avec une grande attention, la situation dramatique qui prévaut, depuis deux semaines, dans certains districts du département du Pool.

Le Bureau exécutif national du RC constate, avec regret et tristesse, que des hordes de jeunes appelés nsiloulou, sous la mouvance de M. Frédéric Bintsamou, alias pasteur Ntumi, se livrent dans plusieurs localités du Pool à des attaques meurtrières contre les agents de la force publique et les paisibles citoyens, provoquant l'exode des populations des villages vers les grands centres, avec comme conséquence, entre autres, l'insécurité, la perturbation de la vie scolaire et une situation humanitaire dramatique qui requiert l'intervention urgente des organisations et institutions spécialisées.

Indigné par la résurgence des violences dans le département du Pool et choqué par les attaques gratuites innommables des nsiloulou sur les populations, le Bureau exécutif national du RC associe sa voix à celle de tous ceux qui condamnent fermement ces actes terroristes inacceptables et qui ne sauraient rester impunis. Comme dans tout État de droit, il n'y a que deux réponses à opposer aux actes terroristes: la réponse sécuritaire et la réponse judiciaire.

Le Bureau exécutif national du RC appelle la jeunesse de cette partie du département du Pool à abandonner, dès maintenant, les chemins de la violence, pour épargner à la population les affres d'un conflit armé inutile. Le RC s'engage à s'impliquer auprès des pouvoirs publics afin de garantir la sécurité à tout jeune décidé à abandonner les armes et à revenir à la République.

Le Bureau exécutif national du RC exprime son soutien indéfectible au président de la République et au gouvernement dans leur volonté de mettre un terme, dans les meilleurs délais, aux souffrances des populations du Pool, à assurer l'assistance humanitaire urgente aux déplacés, à rétablir l'ordre public et à restaurer la paix dans ce département.

Fait à Brazzaville, le 5 Octobre 2016

POUR LE BUREAU EXECUTIF NATIONAL

Le président

Alphonse Claude N'Silou

Pour le BEN, le Président du Rassemblement Citoyen (Le RC)Alphonse Claude N'SILOU

منظمة
الأمم المتحدة
للزراعة
والإغذية
والثروة
الحيوانية

联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Organisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Agricultura y la
Alimentación

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° FAO/FRCON/006/ /2016 DATE D'EMISSION : 04 Octobre 2016
DATE DE CLOTURE : 13 Octobre 2016

PROJET D'ACHAT DES CONGELATEURS (600 Litres) ET GLACIERES DE GRANDE CAPACITE (120 Litres) POUR LE BUREAU DE LA REPRESENTATION DE LA FAO

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est une organisation intergouvernementale avec 180 pays membres. Depuis sa création, la FAO a œuvré pour réduire la pauvreté et la faim en favorisant le développement agricole, en améliorant la nutrition et la sécurité alimentaire définie comme le droit à toute personne de disposer à tout moment de la nourriture lui assurant une vie saine et active.

Afin d'atteindre ses objectifs, la FAO coopère avec des milliers de partenaires à travers le monde, des groupes de fermiers aux négociants, des organisations non-gouvernementales aux autres agences des Nations Unies, des banques de développement aux sociétés agricoles (de plus amples informations sur la FAO sont disponibles sur son site web : <http://www.fao.org>).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au renforcement des capacités des producteurs des districts de Nzambi et de Madingo-Kayes, dans le Département du Kouilou, la FAO lance cet avis d'appel d'offres pour l'achat du matériel suivant :

- 10 congélateurs grands modèles (600 litres)
- 20 glacières de grande capacité (120 litres)

NB : A LIVRER A POINTE NOIRE

La FAO au Congo Brazzaville vous invite à soumettre vos offres en francs CFA sous plis fermés.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 Octobre 2016 à 12h.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le pli devra porter les mentions suivantes :
Avis d'Appel d'Offres n°FAO/FRCON/006/ /2016
Bureau de la Représentation de la FAO
14, rue Behagle/B.P : 972 Brazzaville /Congo

Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la Représentation de la FAO Congo Tél : 06 660 64 00 / Email : FAO-CG@fao.org et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus de Lundi à Vendredi de 9 heures à 14 heures.

Lors de la préparation de votre offre, nous vous prions de tenir compte du statut international et des activités de la FAO et ce en soumettant vos meilleures conditions commerciales. Nous vous rappelons en outre que la FAO jouit des privilèges et immunités, y compris l'exemption de paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), des droits et taxes douaniers, ainsi que des restrictions d'importations.

Votre offre de prix devra se baser sur i) les spécifications techniques (voir annexe 1), ii) les conditions et exigences générales et iii) les conditions et exigences particulières de l'appel d'offres mentionnées ci-après :

Conditions et exigences générales de l'appel d'offres

1. Indication des Coordonnées complètes de votre entreprise (Nom, Adresse, Numéros de fax et de téléphone, Adresse e-mail), ainsi que celles de la personne à contacter.
2. Acceptation des termes généraux et conditions applicables aux achats de la FAO, y compris les termes de paiement (la FAO effectue les paiements via le circuit bancaire dans un délai ne dépassant pas les 30 jours à compter de la date de réception de votre facture définitive ainsi que des documents d'expédition et, si nécessaire, du ou des rapports d'inspection au chargement et/ou au déchargement, et de l'attestation du réceptionniste confirmant la réception de la marchandise). Les lettres de crédits et les paiements des avances ne sont pas acceptés par la FAO.

3. Paiement au compte bancaire du fournisseur. Veuillez noter que l'Organisation effectuera le paiement au compte bancaire indiqué sur la facture du fournisseur sélectionné, à la condition que ce compte soit au nom du fournisseur et qu'il se trouve dans son pays de résidence. Toute demande contraire à ces conditions doit être spécifiée et justifiée dans l'offre, l'Organisation ne sera pas en mesure de considérer les demandes reçues après la date de clôture de l'offre.

4. Acceptation des exigences de l'appel d'offres, y compris les spécifications techniques. Si votre offre n'est pas conforme à ces exigences, telle que la non-conformité, cela doit être clairement indiqué dans votre offre. Si aucune mention dans ce sens n'est indiquée dans votre offre, il sera considéré que toutes les conditions et exigences de cet appel d'offres sont dûment acceptées.

5. Prix : Votre offre doit être en DAP destinations finales (Incoterms 2010). Le montant de l'assurance doit être inclus.

6. Délai de livraison : 2 jours après signature du bon de commande

7. Validité de l'offre : votre offre doit restée valable dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de cet appel d'offres.

Conditions et exigences particulières de l'appel d'offres

1. La FAO peut décider de placer une commande partielle ou aucune commande si elle juge que les résultats de cet appel d'offres nécessitent une telle décision.
2. Dommages et intérêts : des déductions à titre de dommage et intérêts pourront être appliquées, à la discrétion de la FAO, dans les cas suivants :
 - a) Qualité pas satisfaisante : la FAO se réserve le droit de, soit rejeter le matériel fourni non conforme aux spécifications techniques, soit accepter le matériel en appliquant une déduction.
 - b) Retard de livraison de matériel : une pénalité sera appliquée au taux de 2,5% de la valeur du matériel par semaine de retard. Toutefois, cette déduction pour retard n'excédera pas 10% de la valeur totale du matériel.
3. Il est expressément demandé aux soumissionnaires de compléter les documents joints (Annexe 1) « FORMULAIRE DE CONFORMITE AUX SPECIFICATIONS TECHNIQUES » et de le soumettre en tant que partie de leur offre.
4. Prière de numéroter toutes les pages de votre offre et d'y apposer le cachet de votre entreprise sur chacune d'elles.
5. Si votre compagnie n'est pas enregistré comme fournisseur potentiel avec l'Organisation, nous vous prions de procéder à l'enregistrement en accédant directement au portail suivant : <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-pour-senregistrer-avec-ungm/fr/> ; <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-to-register-with-ungm/en/>
Si vous désirez un formulaire d'inscription, nous vous invitons à envoyer une demande par e-mail à FAO-Vendor-Management@fao.org ou par fax au : +39 0623328322
6. L'entreprise consent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour assurer qu'aucun des fonds reçus de la FAO sur la base de ce contrat ne soit utilisé pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou entités associés au terrorisme, come inclus dans la liste émise par le Comité de Conseil de Sécurité et établie conformément à la résolution 1267 (1999). Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance relatifs à ce Contrat.
7. Toute demande de clarification relative aux exigences de cet appel d'offres, à l'exception des questions relatives aux prix, doit être adressée, dès réception, au signataire de cette invitation. Les réponses aux éventuelles demandes de clarification seront communiquées à toutes les sociétés invitées à concourir.
8. Dans le cas où votre entreprise ne souhaiterait pas présenter une soumission ou n'est pas encore enregistrée comme fournisseur potentiel, la FAO apprécierait votre feedback. Dans ce cas, vous êtes priés de bien vouloir remplir le formulaire « Avis de non-candidature / d'inscription des fournisseurs » jointe à la présente invitation à soumissionner et l'envoyer à l'adresse indiquée sur l'avis d'appel d'offre.

Meilleures salutations

La Représentation de la FAO Congo Brazzaville.



LES VENDREDIS DU JAZZ



UN SON AUTHENTIQUE
POUR UN MOMENT EXCEPTIONNEL

AVEC FREDY MABANZA & WAKASSA GROUP

VENDREDI 07 OCTOBRE, DE 19H30 À 22H30

ESSENGO BAR



PEFACO HOTEL MAYA MAYA
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE



منظمة
الأمم المتحدة
للزراعة
والغذاء

联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Organisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Agricultura y la
Alimentación

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°FAO/FRCON/004//2016 DATE D'EMISSION: 04 Octobre 2016
DATE DE CLOTURE: 13 Octobre 2016

PROJET D'ACHAT DES HORS BORD, MOTOS POMPES ET MOTOCULTEURS POUR LE BUREAU DE LA REPRESENTATION DE LA FAO

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est une organisation intergouvernementale avec 180 pays membres. Depuis sa création, la FAO a œuvré pour réduire la pauvreté et la faim en favorisant le développement agricole, en améliorant la nutrition et la sécurité alimentaire définie comme le droit à toute personne de disposer à tout moment de la nourriture lui assurant une vie saine et active.

Afin d'atteindre ses objectifs, la FAO coopère avec des milliers de partenaires à travers le monde, des groupes de fermiers aux négociants, des organisations non-gouvernementales aux autres agences des Nations Unies, des banques de développement aux sociétés agricoles (de plus amples informations sur la FAO sont disponibles sur son site web : <http://www.fao.org>).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au renforcement de capacités des producteurs des districts de Nzambi et de Madingo-Kayes, dans le Département du Kouilou, la FAO lance cet avis d'appel d'offres pour l'achat du matériel suivant :

- 15 Motoculteurs diesel
- 15 Hors-bord (7 de 15 CV et 8 de 25CV) à essence
- 10 Motopompes diesel

NB : A LIVRER A POINTE NOIRE

La FAO au Congo Brazzaville vous invite à soumettre vos offres en francs CFA sous plis fermés.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 Octobre 2016 à 12h.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le pli devra porter les mentions suivantes :

Avis d'Appel d'Offres n°FAO/FRCON/004//2016

Bureau de la Représentation de la FAO

14, rue Behagle/B.P : 972 Brazzaville /Congo

Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la Représentation de la FAO Congo Tél : 06 660 64 00/Email : FAO-CG@fao.org et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus du Lundi à Vendredi de 9 heures à 14 heures.

Lors de la préparation de votre offre, nous vous prions de tenir compte du statut international et des activités de la FAO et ce en soumettant vos meilleures conditions commerciales. Nous vous rappelons en outre que la FAO jouit des privilèges et immunités, y compris l'exemption de paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), des droits et taxes douaniers, ainsi que des restrictions d'importations.

Votre offre de prix devra se baser sur i) les spécifications techniques (voir annexe 1), ii) les conditions et exigences générales et iii) les conditions et exigences particulières de l'appel d'offres mentionnées ci-après :

Conditions et exigences générales de l'appel d'offres

1. Indication des Coordonnées complètes de votre entreprise (Nom, Adresse, Numéros de fax et de téléphone, Adresse e-mail), ainsi que celles de la personne à contacter.
2. Acceptation des termes généraux et conditions applicables aux achats de la FAO, y compris les termes de paiement (la FAO effectue les paiements via le circuit bancaire dans un délai ne dépassant pas les 30 jours à compter de la date de réception de votre facture définitive ainsi que des documents d'expédition et, si nécessaire, du ou des rapports d'inspection au chargement et/ou au déchargement, et de l'attestation du réceptionniste confirmant la réception de la marchandise). Les lettres de crédits et les paiements des avances ne sont pas acceptés par la FAO.

3. Paiement au compte bancaire du fournisseur. Veuillez noter que l'Organisation effectuera le paiement au compte bancaire indiqué sur la facture du fournisseur sélectionné, à la condition que ce compte soit au nom du fournisseur et qu'il se trouve dans son pays de résidence. Toute demande contraire à ces conditions doit être spécifiée et justifiée dans l'offre, l'Organisation ne sera pas en mesure de considérer les demandes reçues après la date de clôture de l'offre.

4. Acceptation des exigences de l'appel d'offres, y compris les spécifications techniques. Si votre offre n'est pas conforme à ces exigences, telle que la non-conformité, cela doit être clairement indiqué dans votre offre. Si aucune mention dans ce sens n'est indiquée dans votre offre, il sera considéré que toutes les conditions et exigences de cet appel d'offres sont dûment acceptées.

5. Prix : Votre offre doit être en DAP destinations finales (Incoterms 2010). Le montant de l'assurance doit être inclus.

6. Délai de livraison : 2 jours après signature du bon de commande

7. Validité de l'offre : votre offre doit restée valable dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de cet appel d'offres.

Conditions et exigences particulières de l'appel d'offres

1. La FAO peut décider de placer une commande partielle ou aucune commande si elle juge que les résultats de cet appel d'offres nécessitent une telle décision.

2. Dommages et intérêts : des déductions à titre de dommage et intérêts pourront être appliquées, à la discrétion de la FAO, dans les cas suivants :

a) Qualité pas satisfaisante : la FAO se réserve le droit de, soit rejeter le matériel fourni non conforme aux spécifications techniques, soit accepter le matériel en appliquant une déduction.

b) Retard de livraison de matériel : une pénalité sera appliquée au taux de 2,5% de la valeur du matériel par semaine de retard. Toutefois, cette déduction pour retard n'excédera pas 10% de la valeur totale du matériel.

3. Il est expressément demandé aux soumissionnaires de compléter les documents joints (Annexe 1) « FORMULAIRE DE CONFORMITE AUX SPECIFICATIONS TECHNIQUES » et de le soumettre en tant que partie de leur offre.

4. Prière de numéroter toutes les pages de votre offre et d'y apposer le cachet de votre entreprise sur chacune d'elles.

5. Si votre compagnie n'est pas enregistré comme fournisseur potentiel avec l'Organisation, nous vous prions de procéder à l'enregistrement en accédant directement au portail suivant : <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-pour-senregistrer-avec-ungm/fr/> ; <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-to-register-with-ungm/en/>

Si vous désirez un formulaire d'inscription, nous vous invitons à envoyer une demande par e-mail à FAO-Vendor-Management@fao.org ou par fax au : +39 0623328322

6. L'entreprise consent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour assurer qu'aucun des fonds reçus de la FAO sur la base de ce contrat ne soit utilisé pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou entités associés au terrorisme, come inclus dans la liste émise par le Comité de Conseil de Sécurité et établie conformément à la résolution 1267 (1999). Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance relatifs à ce Contrat.

7. Toute demande de clarification relative aux exigences de cet appel d'offres, à l'exception des questions relatives aux prix, doit être adressée, dès réception, au signataire de cette invitation. Les réponses aux éventuelles demandes de clarification seront communiquées à toutes les sociétés invitées à concourir.

8. Dans le cas où votre entreprise ne souhaiterait pas présenter une soumission ou n'est pas encore enregistrée comme fournisseur potentiel, la FAO apprécierait votre feedback. Dans ce cas, vous êtes priés de bien vouloir remplir le formulaire « Avis de non-candidature/d'inscription des fournisseurs » jointe à la présente invitation à soumissionner et l'envoyer à l'adresse indiquée sur l'avis d'appel d'offre.

Meilleures salutations

La Représentation de la FAO Congo Brazzaville.

منظمة
الأمم المتحدة
للزراعة
والغذاء

联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Organisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Agricultura y la
Alimentación

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° FAO/FRCON/005//2016 DATED'EMISSION: 04 Octobre 2016
DATE DE CLOTURE: 13 Octobre 2016

PROJET D'ACHAT DE BOMBONNES DE GRANDE CAPACITE (10.000 L) POUR LE BUREAU DE LA REPRESENTATION DE LA FAO

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est une organisation intergouvernementale avec 180 pays membres. Depuis sa création, la FAO a œuvré pour réduire la pauvreté et la faim en favorisant le développement agricole, en améliorant la nutrition et la sécurité alimentaire définie comme le droit à toute personne de disposer à tout moment de la nourriture lui assurant une vie saine et active.

Afin d'atteindre ses objectifs, la FAO coopère avec des milliers de partenaires à travers le monde, des groupes de fermiers aux négociants, des organisations non-gouvernementales aux autres agences des Nations Unies, des banques de développement aux sociétés agricoles (de plus amples informations sur la FAO sont disponibles sur son site web : <http://www.fao.org>).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au renforcement des capacités des producteurs des districts de Nzambi et de Madingo-Kayes, dans le Département du Kouilou, la FAO lance cet avis d'appel d'offres pour l'achat du matériel suivant :

•50 bombonnes d'eau de 10.000 Litres à livrer à Pointe Noire.

NB: A LIVRER A POINTE NOIRE

La FAO au Congo Brazzaville vous invite à soumettre vos offres en francs CFA sous plis fermés.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 Octobre 2016 à 12h.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le pli devra porter les mentions suivantes :
Avis d'Appel d'Offres n°FAO/FRCON/003//2016
Bureau de la Représentation de la FAO
14, rue Behagle/B.P: 972 Brazzaville /Congo

Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la Représentation de la FAO Congo Tél: 06 660 64 00/Email: FAO-CG@fao.org et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus du Lundi au Vendredi de 9 heures à 14 heures.

Lors de la préparation de votre offre, nous vous prions de tenir compte du statut international et des activités de la FAO et ce en soumettant vos meilleures conditions commerciales. Nous vous rappelons en outre que la FAO jouit des privilèges et immunités, y compris l'exemption de paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), des droits et taxes douaniers, ainsi que des restrictions d'importations.

Votre offre de prix devra se baser sur i) les spécifications techniques (voir annexe 1), ii) les conditions et exigences générales et iii) les conditions et exigences particulières de l'appel d'offres mentionnées ci-après :

Conditions et exigences générales de l'appel d'offres

1. Indication des Coordonnées complètes de votre entreprise (Nom, Adresse, Numéros de fax et de téléphone, Adresse e-mail), ainsi que celles de la personne à contacter.
2. Acceptation des termes généraux et conditions applicables aux achats de la FAO, y compris les termes de paiement (la FAO effectue les paiements via le circuit bancaire dans un délai ne dépassant pas les 30 jours à compter de la date de réception de votre facture définitive ainsi que des documents d'expédition et, si nécessaire, du ou des rapports d'inspection au chargement et/ou au déchargement, et de l'attestation du réceptionniste confirmant la réception de la marchandise). Les lettres de crédits et les paiements des avances ne sont pas acceptés par

la FAO.

3. Paiement au compte bancaire du fournisseur. Veuillez noter que l'Organisation effectuera le paiement au compte bancaire indiqué sur la facture du fournisseur sélectionné, à la condition que ce compte soit au nom du fournisseur et qu'il se trouve dans son pays de résidence. Toute demande contraire à ces conditions doit être spécifiée et justifiée dans l'offre, l'Organisation ne sera pas en mesure de considérer les demandes reçues après la date de clôture de l'offre.

4. Acceptation des exigences de l'appel d'offres, y compris les spécifications techniques. Si votre offre n'est pas conforme à ces exigences, telle que la non-conformité, cela doit être clairement indiqué dans votre offre. Si aucune mention dans ce sens n'est indiquée dans votre offre, il sera considéré que toutes les conditions et exigences de cet appel d'offres sont dûment acceptées.

5. Prix: Votre offre doit être en DAP destinations finales (Incoterms 2010). Le montant de l'assurance doit être inclus.

6. Délai de livraison: 2 jours après signature du bon de commande

7. Validité de l'offre: votre offre doit restée valable dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de cet appel d'offres.

Conditions et exigences particulières de l'appel d'offres

1. La FAO peut décider de placer une commande partielle ou aucune commande si elle juge que les résultats de cet appel d'offres nécessitent une telle décision.

2. Dommages et intérêts: des déductions à titre de dommage et intérêts pourront être appliquées, à la discrétion de la FAO, dans les cas suivants:

a) Qualité pas satisfaisante: la FAO se réserve le droit de, soit rejeter le matériel fourni non conforme aux spécifications techniques, soit accepter le matériel en appliquant une déduction.

b) Retard de livraison de matériel: une pénalité sera appliquée au taux de 2,5% de la valeur du matériel par semaine de retard. Toutefois, cette déduction pour retard n'excédera pas 10% de la valeur totale du matériel.

3. Il est expressément demandé aux soumissionnaires de compléter les documents joints (Annexe 1) « FORMULAIRE DE CONFORMITE AUX SPECIFICATIONS TECHNIQUES » et de le soumettre en tant que partie de leur offre.

4. Prière de numéroter toutes les pages de votre offre et d'y apposer le cachet de votre entreprise sur chacune d'elles.

5. Si votre compagnie n'est pas enregistré comme fournisseur potentiel avec l'Organisation, nous vous prions de procéder à l'enregistrement en accédant directement au portail suivant: <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-pour-senregistrer-avec-ungm/fr/>; <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-to-register-with-ungm/en/>

Si vous désirez un formulaire d'inscription, nous vous invitons à envoyer une demande par e-mail à FAO-Vendor-Management@fao.org ou par fax au: +39 0623328322

6. L'entreprise consent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour assurer qu'aucun des fonds reçus de la FAO sur la base de ce contrat ne soit utilisé pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou entités associés au terrorisme, come inclus dans la liste émise par le Comité de Conseil de Sécurité et établie conformément à la résolution 1267 (1999). Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance relatifs à ce Contrat.

7. Toute demande de clarification relative aux exigences de cet appel d'offres, à l'exception des questions relatives aux prix, doit être adressée, dès réception, au signataire de cette invitation. Les réponses aux éventuelles demandes de clarification seront communiquées à toutes les sociétés invitées à concourir.

8. Dans le cas où votre entreprise ne souhaiterait pas présenter une soumission ou n'est pas encore enregistrée comme fournisseur potentiel, la FAO apprécierait votre feedback. Dans ce cas, vous êtes priés de bien vouloir remplir le formulaire « Avis de non-candidature/d'inscription des fournisseurs » jointe à la présente invitation à soumissionner et l'envoyer à l'adresse indiquée sur l'avis d'appel d'offre.

Meilleures salutations

La Représentation de la FAO Congo Brazzaville.

NÉCROLOGIE

La section Basket Ball de Diables Noirs à Brazzaville a la profonde douleur d'annoncer à la grande famille du Club Sportif Multidisciplinaire Diables Noirs et à tous les basketteurs, le décès inopiné de Mathurin Donga, Capitaine de police, le mercredi 28 septembre au CHU de Brazzaville. Il a été l'ainé d'une grande fratrie de basketteurs ayant tous évolué dans Diables Noirs, il y a passé presque toute sa carrière de sportif : joueur puis capitaine, ensuite secrétaire général, président puis enfin président d'honneur. Au niveau national, il fut également commissaire aux comptes de la fédération congolaise de Basket Ball.

La veillée mortuaire est située au Centre Sportif de Makélékélé, case C 25. L'inhumation est prévue pour le samedi 8 octobre 2016.



Nkaba Crépin Blaise, Nkaba Rémy Michel, Nkaba Siméon Tiburce, Nkaba Gustave Viclaire, Nkaba Armand Rock, Nkaba Julia Francine, Nkaba Prisca Stella et Nkaba Chancelvie ont le regret d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur mère Madame Nkaba née Ngambio Géneviève. La veillée mortuaire a lieu au domicile familial, sis 152 bis rue Bacongo à Ouenzé (École Lheyet Gaboka). La date d'enterrement sera communiquée ultérieurement.

La section Basket Ball de Diables Noirs à Brazzaville a la profonde douleur d'annoncer à la grande famille du Club Sportif Multidisciplinaire Diables Noirs et à tous les basketteurs, le décès inopiné de Malkom Kombo, le samedi 24 septembre 2016 à l'hôpital de Makélékélé, un jeune espoir de l'équipe masculine Seniors. La veillée mortuaire se trouve, n° 14, de l'Avenue Théophile Mbemba, non loin du marché de Moukoundzi Nguaka. L'enterrement est prévu pour le jeudi 6 octobre 2016.

**LEBENBAY**

Immigration USA. Vivre. Travailler ou étudier aux USA.

Loterie. Plus de 50.000 Visas disponibles grâce au diversity Visa (DV)

TEL/ 05 588 69 76 / 06 505 28 25

Adresse : Rond point - la coupole - 59 rue Kimpanzou Mougali Mucodec

Date limite le 7 novembre 2016.

DU NOUVEAU À BRAZZAVILLE

Le centre scolaire « Les Rosiers » site 2, informe le public brazzavillois de l'ouverture cette année scolaire, des classes spéciales pour les élèves présentant un retard dans leur cursus scolaire.

Les inscriptions se font au 882 rue Nkô

Plateau des 15 ans

Tel : 05 526 69 99

**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)

Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

GOUVERNANCE EN AFRIQUE

La RDC occupe la 46^e place

En 2015, la RDC occupait la 48^e place dans l'indice MO Ibrahim, avec un score de 33,9 sur 100.

Sur un total de 54 pays, la République démocratique du Congo occupe la 46^e place dans l'indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG) 2016 publié le 3 octobre avec un score global de 35,8 sur 100. Elle s'est améliorée de +2,7 points au cours des dix dernières années avec une diminution de -10,4 points depuis 2006 dans la sous-catégorie « Sécurité personnelle ». En 2015, la RDC occupait la 48^e place dans l'indice MO Ibrahim, avec un score de 33,9 sur 100.

Le rapport publié par la Fondation Mo Ibrahim intitulé « Le progrès de la gouvernance en Afrique au cours des dix dernières années est freiné par la détérioration enregistrée en matière de sécurité et état de droit » indique que de manière générale, la gouvernance globale sur le continent a progressé en moyenne d'un point, pour 37 pays, correspondant à 70% de la population du continent ayant enregistré une amélioration. Cependant, « près des deux tiers de citoyens africains vivent dans un pays où la sécurité et l'état de droit se sont dégradés au cours des dix dernières années », signale le rapport de la gouvernance africaine publié par la Fondation Mo Ibrahim.

Il est à noter que de manière générale, l'analyse complète de l'état de la gouvernance en Afrique réalisée et présentée par la Fondation Mo Ibrahim a pris en compte la perception des citoyens africains sur la gouvernance de leur propre pays au cours des dix dernières années, soit de 2005 à 2015. Aussi, révèle le rapport, la gouvernance globale sur le continent a progressé en moyenne d'un point, pour 37 pays, correspondant à 70 % de la population du continent ayant enregistré une amélioration.

Jeannot Kayuba

SUD-KIVU

La société civile se réjouit de l'arrestation de trois fonctionnaires

Ces responsables locaux sont soupçonnés d'être impliqués dans l'exploitation illégale d'or avec une société chinoise.

La société civile de Shabunda a salué l'arrestation, le 1er octobre, de trois fonctionnaires accusés d'exploitation illégale des minerais dans la rivière Ulindi. Le président de cette structure, Joseph Mpeseni, cité par radiookapi.net a soutenu que ces fonctionnaires sont soupçonnés d'être impliqués dans l'exploitation illégale d'or avec une société chinoise. Il est, en effet, noté qu'une enquête initiée par le gouvernement depuis août dernier sur les allégations d'exploitation illégale des minerais dans le Sud-Kivu a permis l'arrestation de l'ancien ministre provincial des Mines de cette province, du chef de la division provinciale des Mines et du directeur provincial de l'organe technique du gouvernement provincial attaché au ministère provincial des mines, le SAEDSKM. Dans un rapport du mois de juillet dernier, l'ONG Global Witness a accusé des groupes armés du territoire de Shabunda d'avoir extorqué pendant près de deux ans, en complicité avec certaines autorités provinciales, des exploitants locaux d'or de la rivière Ulindi au profit d'une société chinoise. Ce rapport a conduit le gouvernement congolais à initier une enquête dont les

conclusions ont permis l'arrestation de ces autorités provinciales.

Selon ce rapport des Global Witness, des groupes armés du territoire de Shabunda se sont vu offrir des armes et de l'argent par une entreprise minière chinoise qui exploite de l'or dans ce territoire. Selon le même rapport, ces groupes armés ont dégagé jusqu'à 25 mille dollars par mois en extorquant des mineurs locaux lors de la récente ruée vers l'or qu'a connue cette région pendant deux années. « Rien qu'en l'espace d'un an, de l'or d'une valeur pouvant atteindre les 17 millions de dollars, produit par l'entreprise chinoise Kun Hou Mining, s'est volatilisé, ayant probablement quitté le Congo en contrebande pour gagner les chaînes d'approvisionnement internationales », avait révélé cette ONG dans son rapport. Les éléments mis à jour par l'ONG montrent qu'à Bukavu, capitale de la province du Sud-Kivu, des autorités minières auraient délibérément falsifié des documents pour dissimuler tout lien des minerais exportés avec Shabunda. Ils ont ainsi modifié l'origine de l'or sur les documents d'exportation officiels, indiquant qu'il provenait des quelques mines artisanales du Sud-Kivu opérant légalement, indique le rapport. Aussi, a-t-il été indiqué, parallèlement à ce phénomène,

l'État congolais, du fait de la contrebande et du comportement répréhensible des autorités provinciales, n'a pas perçu les recettes fiscales qu'il aurait dû dégager des 38 millions de dollars d'or artisanal produit chaque année pendant cette période de ruée vers l'or le long de la rivière Ulindi. Citant des sources concordantes, Global Witness avait relevé qu'une autorité provinciale s'était entendue avec des groupes armés pour taxer les mineurs de manière illégale. Mais d'autres autorités locales auraient aussi collaboré avec les Raïa Mutomboki, s'accordant sur le partage des recettes fiscales. « Du fait de leurs actions ces deux dernières années, les autorités provinciales chargées de superviser la ruée que connaît actuellement Shabunda ont directement porté atteinte aux efforts internationaux ainsi qu'à ceux du gouvernement national visant à réformer le commerce de l'or artisanal de l'est du Congo », avait mentionné en son temps Global Witness, qui avait recommandé au gouvernement congolais d'appliquer ses propres lois pour veiller à ce que les entreprises dans son secteur aurifère ne produisent ou ne vendent pas d'or qui a servi à financer des groupes armés et de sanctionner toute entreprise qui enfreint ces lois.

Lucien Dianzenza

L'APRÈS 20 DÉCEMBRE

Le Rassemblement favorable à la mise en place d'un « régime particulier »

Il s'agit d'une sorte de transition qui aura pour mission l'organisation rapide des élections dans le respect de la Constitution et des normes démocratiques.

Les participants au conclave du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement organisé le mardi 4 octobre au siège de l'UDPS dans la commune de Limete ont pris une série de recommandations, entre autres, la nécessité de placer le pays sous un « régime particulier » après le 20 décembre prochain. Il s'agit, d'après eux, de pallier le vide du pouvoir à tous les niveaux qui pourrait se déclarer à cette échéance. Cela

est d'autant plus salutaire étant donné, expliquent-ils, qu'à partir du 19 décembre toutes les institutions à mandat électif auront perdu toute légitimité.

Et l'on fait remarquer que déjà en février 2017, même l'Assemblée nationale deviendra illégitime. Depuis fin 2011, le Sénat et les Assemblées provinciales tout comme les mandats des gouverneurs et vice-gouverneurs sont illégitimes. Quant au chef de l'Etat, son sort sera scellé le 20 décembre prochain, déclare le Rassemblement. Pour cette plate-forme de l'opposition, c'est le

lieu d'entrevoir, d'ores et déjà, la possibilité de mettre en place un régime particulier qui devra gérer le pays après le 20 décembre prochain. En fait, explique-t-on, il s'agit d'une sorte de transition

organisé à Kinshasa », a déclaré Etienne Tshisekedi à la clôture du conclave de Limete. Du vrai Dialogue que le Rassemblement voudrait voir se tenir à Kinshasa, il mettra autour d'une table les



Des participants au conclave du Rassemblement

qui aura pour mission l'organisation rapide des élections dans le respect de la Constitution et des normes démocratiques.

Rejetant les travaux du Dialogue sous la facilitation d'Edem Kodjo sur les cendres duquel il entend établir le vrai Dialogue inclusif qu'attend le peuple congolais, le Rassemblement en appelle au boycott des résolutions qui sortiront de ces assises. « Ne vous laissez pas impressionner par des résolutions du dialogue de la Cité de l'Union africaine. Restez mobilisés tant que le vrai dialogue ne sera pas or-

participants aux discussions de la cité de l'UA avec ceux de cette plate-forme de l'opposition. Parmi les matières à débattre, selon le Rassemblement, il y a notamment le calendrier des élections qui « fera l'objet d'un consensus entre les parties ». Et pour assurer une détente effective, gage de la sérénité des travaux, le Rassemblement a réitéré son appel à l'abandon par le pouvoir notamment des poursuites judiciaires contre les opposants et le retour sans condition des exilés politiques.

Alain Diasso

BELGIQUE-RDC

Nouvelles restrictions imposées aux autorités congolaises

L'évolution de la situation politique toujours incertaine en RDC, à trois mois de la fin du mandat constitutionnel du président de la République, aurait motivé la décision de Bruxelles de réduire à six mois la durée de validité de visas octroyés aux dirigeants politiques congolais.

Les relations entre Kinshasa et les grandes capitales occidentales ne cessent de se dégrader. Après les menaces de sanctions financières que Washington fait déjà peser sur trois hauts officiers des FARDC accusés de torpiller le processus électoral et celles de Paris qui a évoqué une possibilité de sanction envers les dirigeants de la RDC, c'est au tour de Bruxelles de hausser le ton. Intervenant dans les colonnes du quotidien Le Soir, le chef de la diplomatie belge s'est longuement interrogé sur le régime politique dans lequel sera placé la RDC après l'expiration du mandat du chef de l'Etat congolais le 20 décembre prochain. « Dans quel contexte et dans quel cadre » va-t-on se retrouver après cette échéance ? s'est-il interrogé avant d'y répondre lui-même. « Nous serons en tout cas dans une autre logique », s'est-il contenté de dire. Et d'ajouter : « D'ici le 19 décembre, il faudra savoir avec clarté qui gère le pays et donc faire redémarrer le dialogue en y associant des personnalités importantes comme Moïse Katumbi ou Etienne Tshisekedi ». Didier Reynders pense que « même s'il est certain que des élections ne

pourront être organisées avant le 19 décembre, il faut gérer la période intermédiaire, fixer un nouveau calendrier, savoir qui gèrera le pays ». Une manière subtile d'apporter de l'eau au moulin de ceux qui plaident pour la tenue d'un vrai dialogue inclusif censé remplacer le dialogue national de la Cité de l'Union africaine convoqué par le chef de l'Etat congolais. Le ministre belge réclame par ailleurs des clarifications sur le calendrier des prochaines élections, alors que la Céni projette d'organiser la présidentielle fin 2018, arguant des contraintes logistiques pour justifier ce report. Toute cette réflexion du chef de la diplomatie belge concourt à justifier sa récente décision de limiter à six mois maximum la durée des visas accordés aux responsables de la République démocratique du Congo porteurs de passeports diplomatiques. L'évolution de la situation politique toujours incertaine dans son ancienne colonie à trois mois de la fin du mandat de Joseph Kabila aurait motivé cette restriction de la Belgique imposée aux responsables politiques congolais, indique-t-on. Cette décision du ministre belge des Affaires étrangères concerne les porteurs de passeports diplomatiques (membres du gouvernement, diplomates etc) qui avaient jusqu'ici une durée maximale d'un an, révèlent des sources diplomatiques. L'ensemble de la population congolaise n'y est donc pas concernée.

A.D.



LE RESEAU DES SMARTPHONES

PROMO
RENTRÉE SCOLAIRE
 Les gagnants de la semaine
 du 19 au 26 Septembre

AG Partners

Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
044761514	25 000 FCFA	044810265	30 000 FCFA	044357607	50 000 FCFA
040868833	25 000 FCFA	040913063	30 000 FCFA	044603033	50 000 FCFA
053538306	25 000 FCFA	050269639	30 000 FCFA	044592758	50 000 FCFA
040331499	25 000 FCFA	050582926	30 000 FCFA	044876058	50 000 FCFA
040512564	25 000 FCFA	044943705	30 000 FCFA	053269727	50 000 FCFA
044541698	25 000 FCFA	055352204	30 000 FCFA	040537895	50 000 FCFA
044145513	25 000 FCFA	055463008	30 000 FCFA	053044944	50 000 FCFA
055699611	25 000 FCFA	040507717	30 000 FCFA	040327598	50 000 FCFA
040100451	25 000 FCFA	044594176	30 000 FCFA	055016249	50 000 FCFA
055238017	25 000 FCFA	044737013	30 000 FCFA	044475613	50 000 FCFA
044373315	25 000 FCFA	050174282	30 000 FCFA	055404597	50 000 FCFA
044513466	25 000 FCFA	055334566	30 000 FCFA	044374327	50 000 FCFA
055066594	25 000 FCFA	050825851	30 000 FCFA	055404077	50 000 FCFA
050271108	25 000 FCFA	053343991	30 000 FCFA	055327367	50 000 FCFA
041076607	25 000 FCFA	050173597	30 000 FCFA	044459009	50 000 FCFA
055039162	25 000 FCFA	044352138	30 000 FCFA	050046879	50 000 FCFA
040497964	25 000 FCFA	050137535	30 000 FCFA	050709680	50 000 FCFA
040107695	25 000 FCFA	044946504	30 000 FCFA		
044954565	25 000 FCFA	040081378	30 000 FCFA	040290714	75 000 FCFA
044392634	25 000 FCFA	053060057	30 000 FCFA	053039311	75 000 FCFA
040925580	25 000 FCFA	044728241	30 000 FCFA	044061815	75 000 FCFA
053459394	25 000 FCFA	040308776	30 000 FCFA	044069965	75 000 FCFA
053197190	25 000 FCFA	040812028	30 000 FCFA	044124496	75 000 FCFA
053278771	25 000 FCFA	055124428	30 000 FCFA	053778501	75 000 FCFA
040508257	25 000 FCFA			055430079	75 000 FCFA
055317955	25 000 FCFA	044053912	50 000 FCFA	053858126	75 000 FCFA
044450466	25 000 FCFA	055115190	50 000 FCFA	053491815	75 000 FCFA
044676807	25 000 FCFA	044199072	50 000 FCFA		
040581193	25 000 FCFA	055499797	50 000 FCFA	053077060	500 000 FCFA
053754600	25 000 FCFA	044233741	50 000 FCFA		
		053599444	50 000 FCFA	053079766	Smartphones
050919396	30 000 FCFA	041077087	50 000 FCFA	053036404	Smartphones
050620652	30 000 FCFA	044992603	50 000 FCFA	044953595	Smartphones
055512594	30 000 FCFA	040101721	50 000 FCFA	040375682	Smartphones
040210448	30 000 FCFA	055272104	50 000 FCFA	044233514	Smartphones
044360273	30 000 FCFA	044800469	50 000 FCFA	044733749	Smartphones
044799159	30 000 FCFA			041047777	Smartphones

ENJEUX DE L'HEURE

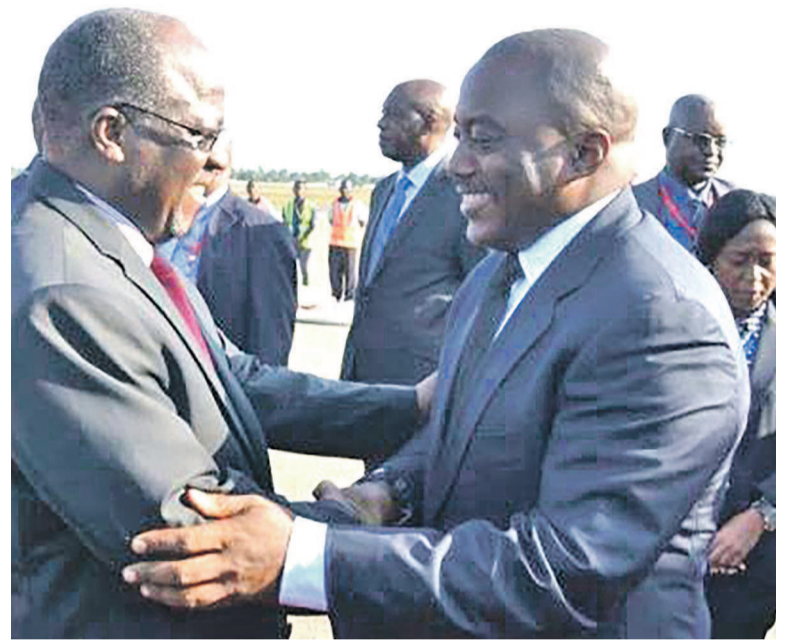
Joseph Kabila : « Les élections pourront se tenir cette année ou un autre jour »

Le chef de l'Etat a déclaré, au détour d'une visite de travail en Tanzanie qu'il veut que les élections à venir en RDC soient crédibles, qu'elles se tiennent avant décembre ou après, lorsqu'elles seront convoquées par l'organe habilité.

Réputé généralement peu prolixe sur les enjeux politiques de l'heure avec, en prime, la problématique électorale envers laquelle il a longtemps observé un mutisme, Joseph Kabila Kabange a finalement levé un coin de voile sur cette matière lors d'une visite de travail entamée le 4 octobre en Tanzanie. S'adressant en swahili à la presse locale qui tenait à lui tirer un ver du nez après sa rencontre avec son homologue tanzanien John Magufuli, le président de la République a déclaré que « les élections pourront se tenir cette année ou un autre jour ». Joseph Kabila a évoqué notam-

ment les élections à venir dans le pays, sans pour autant trancher sur la question cruciale du report des élections, ni sur le sort qui sera le sien après décembre 2016. Et d'ajouter que « tout dépendra des travaux du dialogue qui se poursuivent à Kinshasa ». Pour Joseph Kabila, il vaut mieux préparer le pays à ces échéances en procédant notamment à l'inscription de près de dix millions d'électeurs jusque-là non répertoriés sur les listes et qui pourraient éventuellement recourir à la violence s'ils ne peuvent participer au scrutin. Des propos qui furent diversement interprétés dans certains milieux politiques en RDC qui l'ont considéré comme une caution à la prolongation de son mandat à la tête du pays. Plusieurs médias au pays ont fait de

cette déclaration du chef de l'Etat leurs choux gras en confirmant que Joseph Kabila venait par ces propos, de confirmer solennellement le report des élections en RDC. Le démenti du gouvernement à cette mauvaise interprétation des déclarations du chef de l'Etat congolais n'a pas tardé à venir. Comme d'habitude, c'est son porte-parole qui s'est chargé de recadrer les choses. « Le président Joseph Kabila a simplement déclaré qu'il veut que les élections à venir en RDC soient crédibles, qu'elles se tiennent avant décembre ou après, lorsqu'elles seront convoquées par l'organe habilité », a martelé Lambert Mende Omalanga intervenant sur une chaîne périphérique captée à Kinshasa. Et de préciser dans la foulée qu'il n'est pas de la prérogative du chef de l'Etat de convoquer des élections



Joseph Kabila et son homologue tanzanien, John Magufuli

en RDC, mission dévolue à la Cénici qui venait, d'ailleurs, de démarrer la révision du fichier électoral en vue de la tenue des élections apaisées.

Alain Diasso

MONDIAL RUSSIE 2018

La RDC perd à Kinshasa face au Kenya en amical

Les Léopards de la RDC se sont inclinés, le 4 octobre, au stade des Martyrs de Kinshasa face aux Harambe Stars du Kenya par un but à zéro, en match amical international. Les deux équipes préparent la première journée des éliminatoires de la Coupe du monde prévue en Russie pour 2018. La RDC affrontera, le 8 octobre, au stade des Martyrs les Chevaliers de la Méditerranée de la Libye en première journée. Le match contre le Kenya devrait donc servir à colmater les brèches.



Les Léopards de la RDC

Dans une rencontre totalement dominée par les joueurs de Florent Ibenge dans l'entrejeu, une erreur d'appréciation du gardien de but Ley Matampi Vumi, entré en seconde période à la place de Joël Kiassumbua, a donc coûté le but victorieux kenyan inscrit à la 64e minute par Onyambo, qui repoussait dans les filets un centre qui a ricoché sur l'équerre droite de Matampi avant de retomber dans le pied du buteur. La RDC qui a joué pratiquement toute la partie dans le camp kenyan a multiplié sans succès des actions de but mais en butant à chaque fois sur le gardien de but kenyan, sauveur de son équipe qui a choisi de

ne pas s'ouvrir, se recroquevillant en défense, et se lançant rarement dans les contre-attaques.

Pour le sélectionneur Florent Ibenge, ce match a permis de donner du temps de jeu à certains joueurs, mais c'est tout de même douloureux de perdre. Toutefois, a-t-il souligné, le contenu du match a été bon pour les Congolais. Le onze de départ de Congolais a été constitué du gardien de but Joël Kiassumbua qui était à sa deuxième titularisation, des défenseurs Chistopher Oualembo sur le flanc droit, Chancel Mbemba et Gabriel Zakuani dans l'axe de la défense, et Vital Nsimba sur le côté gauche de la défense. Le trio du milieu de terrain s'est composé de l'excellent Remi Mulumba (le joueur du Gazélec Ajaccio a même été désigné du reste homme du match), de Jacques Maghoma et de Paul-José Mpoku dans l'animation offensive. Jordan Botaka a occupé l'aile droite de l'attaque, Firmin Mubele à gauche

et Jonathan Bolingi dans l'axe. Florent Ibenge a procédé à des changements, entre autres, les entrées en jeu de Yannick Bolasia, Neeskens Kebano et surtout la première apparition dans les rangs des Léopards du jeune Dodi Lukebakio (18 ans). Transféré l'été dernier d'Anderlecht de Belgique à Toulouse en France, il a montré de bonnes choses durant une quinzaine de minutes. Après cette défaite qui doit servir de leçon et de booster, les Léopards sont appelés à oublier cette défaite par une victoire le samedi face aux Chevaliers de la Méditerranée.

Martin Enyimo

DIVISION 1

DCMP contourne le FC MK, RCK bat Shark XI FC

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a enregistré sa deuxième victoire en phase des groupes du championnat national de football.



Daring Club Motema Pembe de Kinshasa

En match de la deuxième journée de la zone de développement ouest, le club vert et blanc de Kinshasa a eu raison, le 5 octobre, au stade Tata-Raphaël, du FC MK par deux buts à un, dans une partie assez disputée. Pour cette rencontre, l'entraîneur Otis Ngoma a placé Siadi Ngusia dans les perches, avec dans le champ Ava Dongo, Mukoko Amale, Manitou Matondo, Lelo Diakese, Doxa Gikanji (remplacé par Kikuama Muzinda), Zito Ladjji, l'Ivoirien Junior Koné, Ricky Tulengi, Musingu Tempo, Jean-Marc Makusu (remplacé par Kassirye David). Le technicien chilien Diego, entraîneur du FC MK a titularisé Umba dans les buts. Dans le champ, on a retrouvé Ikuma, Likango, Zacharie Mombo Lusala (remplacé par Lubamba Muzitu), Ikuku Djirimbonda, Junior Wane Leba, Bilala, Mambanzila, Eyoko, Masasi Lobenza et Kapayi. Dominateur dans les deux premiers quarts d'heure, les joueurs du coach Otis Ngoma ont concrétisé leur mainmise sur le jeu à la 23e minute par Jean-Marc Makusu Mundele. L'ancien joueur de Belor et de V.Club a finalement trou-

vé la faille après avoir échoué à deux ou trois reprises face au gardien de but Umba. Le deuxième but des Immaculés a été inscrit à la 41e minute par Ricky Tulengi. Avec cette avance de deux buts au tableau d'affichage à la pause, DCMP a visiblement lâché prise en deuxième période. Le FC MK a donc monopolisé le cuir en deuxième période. À la 57e minute, Junior Wane Leba a réduit l'écart pour le club tuteur par l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi. Mais après ce but, la défense du DCMP va supporter tous les assauts jusqu'au coup de sifflet final. C'est donc de manière poussive que les Immaculés engrangent les trois points de la partie, totalisant du reste six points en deux sorties. Notons que en première rencontre, le Racing Club de Kinshasa (RCK) a dominé la formation de Shark XI FC par la même marque de deux buts à un. Le RCK se relance dans cette phase de groupes après sa défaite de la première journée contre le Daring Club Motema Pembe.

M.E.



CONCEPTION GRAPHIQUE : THIRTY DIRTY FINGERS | © CRÉDIT PHOTO : CHRISTOPHER SALGADINHO

REPRENONS LA ROUTE DE NOS RÊVES

Nous sommes heureux de vous annoncer la reprise de nos 3 rotations au départ de Roissy Charles de Gaulle, Terminal 1, vers Brazzaville et Pointe-Noire.

Chaque semaine : le mardi, le vendredi et le dimanche. Voyagez en toute sérénité au gré de vos envies.

MVOUTI

La circonscription d'action sociale offre des kits scolaires aux enfants

Le don a été fait le 4 octobre aux enfants des établissements scolaires de cette localité.

Dieudonné Mboumba, sous-préfet du district de Mvouti, et plusieurs autres autorités du district ont pris part à l'activité.

Plus de 200 enfants de l'école primaire de Mvouti, du collège Émile-Makosso et du lycée de Mvouti ont été dotés en kits scolaires (cahiers, stylos, gomme, règles, compas, etc.). Un geste rendu possible grâce à l'apport de la Fondation Perspectives d'Avenir que dirige l'honorable Denis Christel Sassou N'Guessou qui, une fois de plus, a pensé à la jeunesse, l'avenir de demain. La franche collaboration existante entre le ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire et la Fondation Perspectives d'Avenir est la concrétisation de cette action de cœur qui comble les enfants de Mvouti comme l'a reconnu l'assistant social Jean-Christophe Goma, chef de la circonscription d'action sociale de Mvouti qui a déclaré : « Cette œuvre est le résultat des efforts abattus par Antoinette Dinga Djondo, ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire qui n'a de cesse manifester son engagement au processus du développement de l'école, en phase avec les axes d'intervention du ministère, à savoir la promotion, la prévention, la protection et la prise en charge sociale des en-



La photo de famille au collège de Mvouti / crédit photo «Adiac»

fants orphelins et démunis et des personnes vulnérables, efforts relayés notamment par Christian Mabiala et Firmin Sembé, respectivement directeur général des Affaires sociales et directeur départemental des Affaires sociales du Kouilou. » Et de poursuivre : « Ce geste obéit aussi à la vision du chef de l'État dont les actions en faveur de l'école congolaise ne se démentent plus ».

En remettant, les kits scolaires aux enfants dans les différents établissements, le sous-préfet Dieudonné Mboumba a renchéri : « Les sacs que vous venez de recevoir vont vous permettre de bien protéger les cahiers, les livres et les autres fournitures scolaires ». Il a exhorté les enfants au travail et à l'assiduité à l'école. Pour les bénéficiaires que sont les élèves mais aussi les parents et le personnel de l'enseignement évoluant dans le district, ce geste inattendu est un ballon d'oxygène qui vient à point nommé. « C'est un senti-

ment de joie et d'allégresse que nous ressentons en voyant nos enfants être dotés aujourd'hui. Nous ne pouvons que féliciter la circonscription d'action sociale de Mvouti qui a pensé à nous en souhaitant que d'autres dons seront faits au profit de nos enfants », a dit Jean Claude Ngouari, inspecteur de la circonscription scolaire de Mvouti.

Ce même sentiment de gratitude a été manifesté par Justin Dianga, président de l'Association des parents d'élèves de l'école primaire de la communauté urbaine de Mvouti, qui a souhaité que les donateurs pensent davantage aux populations désœuvrées comme celles de Mvouti, où les parents n'ont toujours pas les moyens d'envoyer les enfants à l'école. D'autres dons seront faits les jours à venir dans les autres établissements scolaires de ce district, situé à près de 117 km de Pointe-Noire. Le district de Mvouti compte 26 villages.

Hervé Brice Mampouya

EXPOSITION

Jussie Nsana revient à l'IFC

Professeure d'arts plastiques et dessinatrice de bande dessinée, Jussie Nsana présentera à partir du 15 octobre à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire ses œuvres en tant que bédéiste et, surtout, peintre à travers « Soul power », une exposition liée à la musique en général et à l'âme en particulier.



Jussie Nsana Crédit photo «DR»

Créée dans le cadre du Festival « Soul Power » de Matombi Productions, cette exposition fait référence à tous ceux qui ont lutté contre la discrimination raciale aux États-Unis et à ceux qui militent contre le racisme et le tribalisme. Et à travers son art pictural, Jussie Nsana parle de ce courant musical et social né aux États-Unis dans les années 60-70. Période pendant laquelle le peuple afro a, à travers la musique, pris en main les problèmes des Afro-Américains pour lutter contre la discrimination raciale. Une vraie histoire que l'artiste raconte à partir de ses toiles peintes avec de l'acrylique et de pastel collage. Des tableaux qui mettent en valeur la beauté africaine, rappelant ainsi des années où les hommes et les femmes portaient la coupe afro ou encore utilisaient le symbole du peigne africain pour faire un clin d'œil à leurs origines. Jussie Nsana, en effet, exposera une série de ses toiles, symbolisant ce courant musical et social. Un vrai défi qu'elle s'est fait et qu'elle a voulu révéler à travers sa peinture. Le public est appelé à venir vivre cette expérience qui les amènera dans ce pays lointain mais proche par la culture.

Qui est Jussie Nsana Banimba ?

Née le 16 juin 1984 à Brazzaville, Jussie Nsana est une ancienne élève de l'École nationale des beaux-arts de Brazzaville. Elle est enseignante d'art plastique dans un collège de Pointe-Noire. Bédéiste professionnelle, elle est l'une des auteurs de la bande dessinée intitulée Chroniques de Brazzaville publiée chez l'Harmattan BD. Elle est également fondatrice et directrice artistique de l'espace Nsan'Arts où elle anime des ateliers d'illustration, de peinture et de bande dessinée pour les enfants et les jeunes.

Jussie Nsana a participé à plusieurs festivals parmi lesquels Les rencontres internationales de Paris, en janvier 2016 ; le Festival international de la bande dessinée d'Alger en octobre 2015 ; Au-delà des géographies, installation vidéo à la biennale de Dakar au Sénégal avec les Ateliers Sahn, en mai 2014 ; au Festival international de la BD Animatçao « Luanda Cartoon » à Luanda en Angola, en août 2013. Elle a également participé à plusieurs conférences en Afrique.

Hugues Prosper Mabonzo

MUSIQUE

Bientôt un nouvel album de Teddy Benzo sur le marché du disque

L'artiste Teddy Benzo, un des défenseurs du hip-hop ponténégrin, prépare son deuxième album intitulé Mwana mboka soldat (soldat et fils du pays) dont la sortie est prévue avant la fin de cette année.

Comme pour son premier album, Teddy Benzo encore appelé Mwana Mboka prévoit une tournée nationale pour la présentation de son album après sa sortie qui interviendra sous le label « Belle Rage Music ». Pour une meilleure promotion de ce nouvel album de plus de 10 titres, l'artiste entend aller jusqu'à l'intérieur du pays. Dans celui-ci, Teddy Benzo s'érige en vrai soldat et défenseur du hip-hop congolais. « Mwana mboka soldat c'est un fils, un soldat qui défend les couleurs de son pays à travers la musique, à travers le hip-hop qui sont ses armes », a-t-il expliqué.

Dans ses chansons, l'artiste touche, entre autres, aux thèmes sur la femme, l'amour et prône la paix, la solidarité, l'amour de la patrie. Estimant que l'art et l'artiste ont un grand rôle à jouer dans la société, il a souligné : « Il ne faut pas négliger l'art. L'artiste c'est un ambassadeur, il reflète et défend les couleurs de la nation ». Il a, par ailleurs, souligné le soutien des autorités et du ministère de la Culture aux artistes : « Il faut faire de sorte que les artistes vivent de leur art pour éviter qu'ils aillent souvent toquer aux portes des gens

pour demander de l'aide ».

Teddy Benzo figure parmi les étoiles montantes du hip-hop congolais, un genre musical qui s'impose de plus en plus dans le pays, surtout en milieu jeune. Et selon l'artiste, Pointe-Noire ne fait pas exception, mais il y a encore des efforts à fournir. « Maintenant, on écoute le hip-hop congolais dans les night-clubs, il y a de plus en plus du hip-hop congolais dans les téléphones portables des jeunes, ce qui ne se faisait pas avant. Cela prouve que le hip-hop congolais se porte bien, mais il y a encore beaucoup à faire pour essayer de remonter la barre un peu plus haut », a-t-il indiqué. Notons qu'en dehors de son premier album intitulé Illégal sorti en janvier 2014 et de celui en préparation, en l'occurrence Mwana Mboka soldat, Teddy Benzo compte à son actif d'autres produits sortis sous le même label de « Belle rage music ». Il s'agit du mixtape intitulé « Street Business » sorti en novembre 2012 et les singles Ni bo twena (février 2016) en collaboration avec l'artiste chanteur Afro soul Fredy Massamba, et D.A.T sorti en août dernier dans lequel intervient le rappeur et beatmaker ponténégrin Zeus Million. Pour booster sa carrière et mieux se faire connaître à l'extérieur du pays, l'artiste a récemment signé un contrat de partenariat avec la maison de production Yas basée en France et créé un site internet : www.teddybenzo.com.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

RENTÉE DES CLASSES

Nicephore Antoine Thomas Fila Saint Eudes visite les établissements scolaires techniques publics

Accompagné des autorités départementales et municipales de la ville océane, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Nicephore Antoine Thomas Fila Saint Eudes, a sillonné le 5 octobre quelques structures scolaires techniques publiques du département de Pointe-Noire, en vue de constater réellement la reprise effective des cours dans ces établissements.



Le ministre et sa suite au lycée commercial de l'OCH

Le ministre et sa suite ont été dans quelques lycées techniques de Pointe-Noire, notamment le lycée commercial de l'OCH, le lycée technique professionnel Thomas-Sankara et le lycée technique Poaty-Bernard. Répondant à la presse après cette visite, Nicephore Antoine Thomas Fila Saint Eudes a expliqué qu'il remercie les autorités préfectorales et municipales qui l'ont accompagné. « L'impression générale qui se dégage après cette visite est que la rentrée scolaire

à Pointe-Noire a été une totale réussite. Les cours se déroulent normalement. Cependant, il y a deux faits à déplorer ; à savoir le sureffectif des élèves dans les salles de classe et l'absence d'une catégorie socioprofessionnelle d'enseignants qui prennent à la fois les élèves et le gouvernement en otage. Le gouvernement de la République trouvera très rapidement des pistes indispensables afin que les cours se fassent sans arrêt au cours de cette année scolaire 2016-2017. Ainsi, en sa qualité de représentant du gouvernement de la République à Pointe-Noire, monsieur le préfet veillera à la stricte application des décisions du gouvernement en vue de trouver des solutions à ces problèmes. Par rapport à certaines difficultés, on trouve aujourd'hui dans certaines écoles techniques de la ville des ateliers qui, en réalité, ne sont plus aptes en vue d'assurer une adéquation formation-emploi », a-t-il déclaré.

Profitant de la présence du ministre du tutelle dans sa structure, le proviseur du lycée commercial de l'OCH, Mouangou Simon Romuald, a exposé quelques problèmes qui freinent le bon fonctionnement de son établissement, à savoir l'exiguïté des salles de classe par rapport au nombre d'élèves, les salles de classe construites avec du contre plaqué. « Les cours ont bien démarré, nous sommes confrontés à une catégorie des enseignants qui sont en grève depuis l'an dernier, il s'agit des professeurs techniques adjoint de lycée, ceux-ci traînent encore leurs pieds pour venir dispenser des cours », a-t-il déclaré. Notons qu'en vue de pallier certaines difficultés rencontrées par le ministre dans certaines structures techniques publiques de la ville, le ministre a promis en parler au premier ministre, chef du gouvernement. D'ailleurs, comme le dit un penseur, si l'éducation coûte cher, alors l'ignorance coûterait encore plus cher que quelques investissements qu'il faudrait pour sauver le pays.

Séverin Ibara

COMITÉ DE DIRECTION DU FESPAM

La 16e session ordinaire marquée par le retour de l'Union africaine

La seizième session ordinaire du Comité de direction du Festival panafricain de musique (Fespam) s'est ouverte, le 05 octobre au Palais des Congrès de Brazzaville, sous l'autorité du ministre congolais de la Culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni, en sa qualité de président dudit comité.

Le ministre avait à ses côtés, la chef de division culture et arts de l'Union africaine (première vice-présidente du comité de direction), Angela Martins, de la représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa Santana (deuxième vice-présidente), de la représentante des Afrique Caraïbes et Pacifiques (ACP). A l'ouverture des travaux, l'administrateur maire du troisième arrondissement, Poto-Poto, Jacques Elion, représentant le maire de la ville, a déclaré que c'est à la fois un honneur et un privilège pour la ville capitale que d'être, en l'espace de quelques jours, l'épicentre des échanges interafricains en vue de la pro-

motion de la musique africaine. « Les efforts consentis jusqu'à présent en vue du fonctionnement régulier du Fespam, cette importante institution panafricaine de promotion de la musique africaine dont le siège est à Brazzaville, et qui organise de manière ininterrompue ses éditions depuis 1996, sont des preuves irréfutables de cet engagement personnel du chef de l'Etat qui a fait de la promotion de la musique africaine l'une de ses grandes priorités ».

Dans son adresse, le président du comité de direction du Fespam, le ministre congolais de la Culture et des arts, a précisé qu'il y a 21 ans, l'organisation de l'unité africaine (OUA), aujourd'hui Union africaine (UA) décida de concrétiser le rêve des pères fondateurs de l'Afrique indépendante, en créant une institution publique à caractère culturel et scientifique ayant pour mission la promotion de la musique africaine et de sa diaspora. Outil

d'accompagnement de l'intégration africaine par le brassage des peuples et de leurs cultures à travers la musique, le Fespam donne cette possibilité d'assurer la préservation et la promotion de l'identité africaine.

Ainsi donc, l'OUA confia au Fespam une dimension culturelle et économique. Ce festival prend en compte l'ensemble de la chaîne de valeur musicale qui met en exergue le triptyque Création-Production-Diffusion. Ces trois entités participent efficacement au développement des industries culturelles et portent en soi les valeurs de paix, d'intégration sous-régionale et de synergie sud-sud tant soutenue par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

La promotion de la musique africaine, vaste programme que l'Union africaine assigna au Fespam, s'articule autour des axes ci-après : les prestations musicales d'artistes africains et ceux de sa diaspora ; le symposium ; l'exposition d'instruments tradi-

tionnels de musique et le marché de la musique africaine.

Après la tenue, à Addis-Abeba, du 13 au 17 juin 2016, de la deuxième réunion du Comité technique spécialisé de l'UA sur la jeunesse, la culture et le sport, le Congo s'est réjoui du ferme engagement de l'UA de s'impliquer davantage dans la préparation et l'organisation du Fespam. Dans un contexte de crise économique mondiale, la diversification des sources de financement est plus que jamais souhaitable. C'est pourquoi, le gouvernement congolais salue, avec le plus grand enthousiasme, ce nouvel élan imprimé dans les relations de l'Union africaine avec le Fespam.

Le président du comité de direction suggère un thème qui porte sur l'environnement

La session qui s'ouvre ce jour se tient au moment où l'humanité toute entière est menacée par le réchauffement climatique, phénomène résultant de la destruction de la couche d'ozone, d'une

déforestation effrénée et de la forte industrialisation, a souligné Le ministre Léonidas Carel Mottom Mamoni. La République du Congo souhaite profiter de la présence de la communauté culturelle et scientifique internationale pour sonner, à l'unisson, le tocsin de l'apocalypse afin d'attirer l'attention des terriens sur la détérioration de l'environnement, élément d'osmose de la vie humaine. A ce propos, le ministre a pris en exemple la sagesse indienne qui stipule, « lorsque l'homme aura coupé le dernier arbre, pollué la dernière goutte d'eau, tué le dernier animal et pêché le dernier poisson, alors il se rendra compte que l'argent n'est pas comestible ».

Pour être en accord avec la communauté internationale sur ce volet, le ministre de la Culture a suggéré, pour la onzième édition du Fespam, le thème intitulé : « Musique et environnement en Afrique et dans la diaspora ».

Bruno Okokana

DISTINCTION

Victor Bila décoré par l'ONG MB Production pour ses actions socioculturelles

L'organisation non gouvernementale (ONG) MB Production, que manage Médard Mbongo, a décoré le samedi 1er octobre à Brazzaville, Victor Bila, directeur départemental de la société nationale de distribution d'eau (SNDE) Brazzaville-Pool, pour ses actions de promotion socioculturelle.



Médard Mbongo, manager général de l'ONG remettant la distinction à Victor Bila. C'est à partir d'une enquête menée par cette ONG que Victor Bila a été découvert dans ses œuvres. En dépit de sa profession d'agent de la Société nationale de distribution d'eau, il est aussi dans les actions socioculturelles, d'où sa décoration en qualité d'ambassadeur culturel, social, sportif et du développement.

Qui est Victor Bila ?

Né le 10 février 1958 à Okoulou Boundji (département de la Cuvette), Victor Bila, est célibataire, père de six enfants. Il a été plébiscité meilleur ingénieur de l'équipement rural. Il est diplômé de l'Ecole inter États d'ingénieurs de l'équipement rural de Ouagadougou (EIER). Victor Bila a publié un ouvrage

intitulé : Situation qualitative de la nappe d'eau à Bobo Dioulasso (Burkina Faso).

Cet ingénieur hors catégorie de 7^e échelon, est depuis 2014, consultant auprès de la société Emano, pour la mission de contrôle des travaux de construction du SAEP de la ville de Kinkala.

L'heureux récipiendaire est un amoureux du sport. Il pratique le football, le karaté Shotokan, le karaté Kyokushin. Il a occupé les fonctions de secrétaire général adjoint de la Fédération nationale de Kyokushin karaté de 2013-2015. Sur le plan politique, il est membre du Parti congolais du travail (PCT), militant du quartier 67 Talangaï à Brazzaville.

B.Ok.

COMPÉTITIONS AFRICAINES DES CLUBS

La JST se rapproche de la qualification

A deux journées de la fin du championnat national d'élite direct ligue 1, remporté déjà par l'AC Léopards, la Jeunesse sportive de Talangaï (JST) a son destin en main. Une victoire face aux Diables noirs ou encore devant Patronage Sainte-Anne : l'affaire est pliée.

Le 3 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, la JST a profité du report du match V Club Mokanda-Diables noirs pour s'installer provisoirement à la deuxième place avec 73 points, soit une unité de plus que les Diablotins. La JST l'a emporté devant l'AS Kimbonguela sur un score étrié d'un but à zéro, en match comptant pour la 36^e journée. Cette 36^e journée qui n'a pas souri à l'Etoile du Congo, puisque les Stelliens ont vu leur compteur bloquer à 69 points après leur défaite (0-1) face au Club athlétique renaissance aiglon. L'Etoile du Congo n'a plus son destin en main



Les joueurs de la JST après leur victoire (Adiac)

pour une éventuelle qualification à la coupe africaine des clubs, à l'heure où la JST n'a besoin que d'une victoire pour obtenir le visa. L'équipe du sixième arrondissement de Brazzaville a un match difficile le mercredi 12 octobre face aux Diables noirs, l'autre formation bien placée pour la qualification, dans le cadre de la 37^e journée. En cas d'une victoire, la JST sera à 76 points puis se mettra définitivement à l'abri, puisque l'Etoile du Congo n'atteindrait 75 points en cas de deux succès en

deux matches (Jeunesse sportive de Poto-Poto et Interclub). Avec 72 points en 35 matches disputés, les Diables noirs sont aussi en pôle position. Les Diablotins n'ont besoin que de quatre points sur les trois matches qui leur restent (JST, ASK, V Club Mokanda) pour mettre l'Etoile du Congo hors-jeu. La fin du suspense est proche. Mais tant que l'issue de ces matches n'est pas connue, il est imprudent de crier à une victoire très tôt.

James Golden Eloué

Balotelli n'est pas Balotelli...sans Balotelli !

Le champion se réveille de tout son génie, bon et malfaisant. Dribbles, sens du but mais aussi querelleur et parfois inconscient. A Nice, il fait parler de lui.

Il n'y a pas : Mario Balotelli est de retour ! La 8^e journée du championnat de France de football n'écrira pas son histoire sans y souligner à l'encre rouge le nom de Mario Balotelli. On raconte que dimanche, contre Lorient, il n'a pas été particulièrement dénotant, mais qu'est-ce qu'il a été efficace ! Pour les tenants de la théorie selon laquelle, au football, seul compte le nombre de buts, ils sont servis avec le spec-

tacle offert par « Super Mario » dimanche. Ombre de lui-même pendant plus de 80 minutes, une tête maladroite et un contrôle encore plus maladroit, Mario Balotelli s'est littéralement baladé sur le terrain comme un épouvantail qui ne fait plus peur aux moineaux. Et c'est quand on le croyait définitivement à ranger au placard, qu'il a décoché son arme fétiche : une soudaine et superbe frappe qui a visé l'angle droit de la lucarne, laissant pantois le gardien de but de Lorient. Un gardien qui se demanderait encore d'où, diable, ce mollasson de Balotelli a pu tirer l'énergie du tir qui l'a cloué ! Ça, c'est le Balotelli tel

que l'Italie l'a connu ; tel qu'elle le veut. Mais il y avait encore un zeste de l'autre Balotelli qui devait être servi ce jour-là. Celui qui fait s'engager ses entraîneurs, et changer ses fans en féroces critiques. Car, on n'a pas compris pourquoi un joueur de son talent se met, à la 90^e minute, à enlever son maillot pour fêter son but alors qu'il avait déjà écopé d'un carton jaune. Un carton plus un autre = carton rouge. Etre expulsé d'un match où il ne restait que deux minutes (du temps de récupération, il faut avouer qu'il n'y a que Balotelli pour le faire !

Lucien Mpama